

La revue du Comité DE PARIS



350 CLUBS 14 000 PRATIQUANTS





Revue 2022-2023
du Comité de Paris de la FSGT
réalisée par :

Directeur de la publication

Thierry Uhrès

Comité de rédaction

Michel Fuchs et Jean-Yves Pencreach
avec les membres du collectif de communication : Charlotte
THIONOIS, Claire GIL, Mélanie PIETERS, Marie-Lyse LOUNÈS,
Pascal LAVILLE, Pablo TRUPTIN, Denis LAMY et Yves JACQUIN

Création graphique

Elsa Godet • www.sciencegraphique.com

Crédits photos

Tous droits réservés

Photographie de couverture : © Jérémy Dubois

Illustrations

Hugo Fuchs

Imprimerie Ras

6, avenue des Tissonvilliers
95400 Villiers-le-Bel

Parue à la mi-juin 2022

Pour commencer

Les francs-tireurs	3
Édito du Président	4
Le mot de la direction fédérale collégiale	5

Points de vue

Vingt-deux cafés	6
Le travail bénévole, est-ce un travail ?	9
Peut-on résister face à l'atteinte aux libertés fondamentales ?	10

Au fil de la saison

Les activités sportives	12
Notre foot, un bien commun	15
À propos de la raquette	16
L'e-sport, un vrai engouement	17
Sport sur ordonnance, une aventure à tenter ?	19
L'activité physique doit être considérée comme une thérapeutique	20
Le sport, pratique essentielle pour les réfugié.e.s	22
Badminton : quand tournoi rime avec moi et avec tout(te)s	24
La fabrique de l'engagement bénévole et militant	26

Zoom

Olimpiada popular	29
BD	30

Ils font la FSGT

Le sporting cheminot pratique omnisport	35
Une dixième bougie pour SMASH	36
L'ESC XI ^e , un club ancré dans le passé, mais pas que	38
Cercle sportif des Flandres à la découverte du judo des enfants et des parents	40
La relève de la Villette	42
Le cœur sur la main	43
Itinéraire d'un footeux à la FSGT	44
Drôles de noms	46
Râleur ?	48
Le mort et les balles jaunes	50
Notre liberté	52

Infos pratiques

En savoir plus	53
Modalités d'adhésion et tarifs 2022-2023	56
Le Comité de Paris et la gestion des finances	58
Partenaires	59
Coordonnées	59

Article 1 des statuts de la FSGT (Extrait)

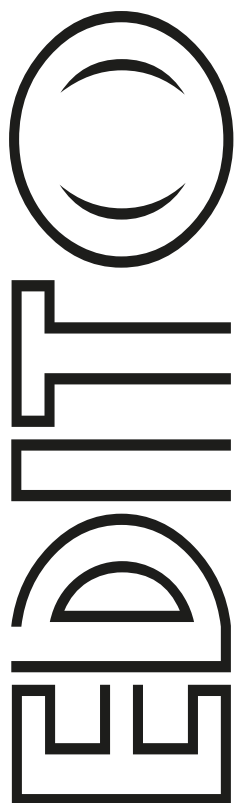
Il est fondé sous le titre Fédération Sportive et Gymnique du Travail, une association qui a pour but, en pratiquant et développant d'une façon rationnelle les exercices physiques et en utilisant judicieusement les loisirs, de préserver et améliorer la santé et les capacités physiques de ses adhérents, d'inculquer à ses adhérents des principes de camaraderie, de discipline et d'honneur, de les préparer à leur rôle de citoyens au service d'une République laïque et démocratique...

Les francs-tireurs

C'est toujours très émouvant de donner vie à un journal. La revue de 60 pages que vous tenez dans les mains réunit une bande d'amateurs, apprentis écrivains à leurs heures. Tous sont un peu, beaucoup, pas du tout sportifs, artistes, chercheurs, militants mais des bénévoles et sont tout simplement eux-mêmes. Tous sont allergiques aux excès et aux donneurs de leçons de tout bord. Tous en ont ras le bol et étouffent à force d'être pris en otage par les « oui, mais », les « pas de vague », les « Yakafokon », les « tout fout le camp », les « ah, de mon temps » les « toujours sceptiques » et les « on n'y arrivera pas ». Tous, plume à la main, donnent du sens et tout leur cœur à leur passion. Celle de s'ouvrir sur le monde associatif afin de raconter la fabuleuse histoire de notre Fédération. Tous rêvent d'un monde plus humain en illustrant par l'écriture ce que vivent nos clubs, nos militants, nos commissions. Ils questionnent. Ils donnent la parole. Ils nous rappellent à nos anciens. Ils sont tour à tour des combattants et des témoins de cette mémoire d'un sport populaire prêt à garder ses lettres de noblesse.

Michel FUCHS





Après cette saison de reprise post-covid, j'ai tout d'abord une pensée émue et solidaire pour celles et ceux qui souffrent de la guerre dans quelques parties du globe et qui sont toujours confrontés à la folie des hommes... Crime de guerre, nous dit-on, mais la guerre n'est-elle pas déjà un crime contre l'humanité ?

À la fin du siècle dernier, j'avais lu une prévision astrologique qui évoquait un début de *xxi*^e siècle encore plus difficile pour le monde mais qu'ensuite une certaine harmonie surviendrait. Souhaitons un monde où chacun.e puisse vivre en paix.

La fin de la saison 2021/2022 aura aussi été marquée par des élections politiques. Les présidentielles en avril, les législatives en juin prochain. Au regard des présidentielles, me revient en tête, une chanson du regretté Michel DELPECH dans les années 60 : « Et toujours le même président. » L'histoire se renouvelle sans cesse. Souhaitons au ministre chargé des sports que la préparation des JOP Paris 2024 ne soit pas sa seule préoccupation afin que le sport populaire, que nous représentons et que nous faisons vivre saison après saison, soit aussi une vraie priorité.

Cette saison pour notre Comité s'est plutôt bien passée. Côté effectifs, nous avons pratiquement retrouvé les chiffres d'avant covid. Toutes nos activités ont pu fonctionner, après des phases de reprises (challenges, brassages etc.). Les championnats continuent à se dérouler jusqu'à la fin juin.

Nos clubs ont pu bénéficier d'avoirs sur leurs adhésions et sur leurs engagements, mesure qui avait été votée lors de l'AG fédérale 2021 et puis par notre AG départementale. Certains clubs n'ont pas souhaité prendre ces avoirs au titre de la solidarité. Un grand merci à eux.

Les premiers événements dans le cadre de la Fête des clubs du Comité ont eu lieu au Parc de la Villette le 18 juin avec le club Villette Workout, le même jour à Place des Fêtes pour « ma gym au quotidien » et au Parc du Chapeau Rouge (75019) avec la « marche nordique », ces 2 activités étant animées par l'AS BELLEVILLE. Il y avait aussi en prévision une initiative par VERTICAL 12, ainsi qu'un tournoi de walkingfoot. Rappelons que notre fête des clubs doit se construire et nous amener progressivement, à la fois, aux JOP 2024 et au 90^e anniversaire de notre fédération.

Durant cette saison nous avons entrepris aussi un important travail sur le fonctionnement de nos collectifs, pour améliorer l'activité et l'organisation de notre Comité. En bref, le Comité de Paris FSGT est en ordre de marche pour vous accueillir pour une nouvelle saison.

Bonnes vacances à tous !

Thierry UHRÈS
Président du Comité de Paris

Le mot *de la* direction *fédérale* collégiale

Oui, le sport populaire est beau !

Cette revue annuelle du Comité de Paris est une occasion merveilleuse de montrer à voir les valeurs de la FSGT, la diversité de sa vie associative et sportive. Oui, le sport populaire est beau, car il est accessible à toutes et tous. Il se cultive et évolue au fil des saisons et des décennies au gré des innovations et adaptations issues des pratiquantes et pratiquants eux-mêmes.

Le sport populaire est beau car il appartient à tout le monde. Il est un bien commun. Il ne se fonde pas sur un système hiérarchique, il n'est pas élitiste, il est non marchand. Chacune et chacun doit pouvoir trouver sa place dans un club et dans une activité, quel que soit son niveau de pratique, son envie de faire de la compétition ou non.

Le sport à la FSGT, c'est à tous les âges de la vie : des tout-petits (même si le Comité de Paris ne demande qu'à se développer sur l'enfance et la toute petite enfance, avis aux amateurs et amatrices !) jusqu'aux seniors avec par exemple le walking foot qui connaît une belle dynamique avec notamment un rassemblement national organisé à Nice du 8 au 10 avril dernier. Une délégation parisienne était de la partie, de quoi stimuler la création d'un réseau associatif dans la capitale

et une reconnaissance officielle de la Mairie de Paris dans le cadre de son dispositif « Sport seniors en plein air ».

Le sport populaire, c'est également la mixité et l'inclusion dans les pratiques, un défi auquel le Comité de Paris sait parfaitement répondre en accompagnant ses clubs : foot véritablement mixte entre filles et garçons, équitmixte en volley-ball ou encore pratiques partagées entre personnes valides et en situation de handicap. La solidarité, au cœur de l'ADN du sport populaire et de la FSGT, s'illustre dans notre projet Paris Sport Réfugiés, reconnu par la fondation olympique pour les réfugiés.

La liste est encore longue de tous les atouts de la FSGT à Paris, pour pratiquer des activités physiques et sportives de qualité, se former également. La FSGT s'appuie sur ses clubs et sur toutes les volontés pour faire vivre ce beau projet. Nous vous accueillerons toujours les bras ouverts. Très belle rentrée associative et sportive 2022/2023.

Emmanuelle BONNET OULALDJ
Co-présidente de la FSGT

Vingt-deux cafés

Gontrand est accoudé au zinc du Bar des Militants. Il attend Noémie de pied ferme. Dans sa main gauche, une petite cuiller, avec laquelle il touille interminablement un café froid depuis longtemps. De la droite, il extrait de la boule d'inox les petits sucres emballés dans leurs fins papiers colorés, qu'il dispose en rangs, bien alignés devant lui. Il avait prévu tout un discours bien senti qu'il allait balancer à Noémie. Mais face à l'alignement des sucres, il réalise qu'il ne sait pas ce qu'il dira. Il ne sait plus. Il ressent juste une joie amère en voyant que la barrière qu'il est en train d'ériger entre sa tasse de café et sa poitrine s'est élargie de manière alarmante.

— Pardon! J'ai encore été retenue par ces types avec qui j'avais rendez-vous. Tu bois quoi? Qu'est-ce que je vais prendre?

Noémie est agitée, comme toujours. Elle brosse son vêtement ruisselant d'eau, dépose au sol son vaste sac à main et secoue la tête de droite à gauche en projetant un nuage de gouttelettes autour d'elle. Machinal, Gontrand lâche le sucre qu'il s'apprêtait à ajouter et s'essuie le visage. Évidemment, il flotte! Journée de merde! D'ailleurs, ça change quoi? se demande Gontrand. Faut pas exagérer. Il pleut. Bon. Ce n'est pas non plus le sujet!

Noémie a interpellé le serveur qui dépose un café devant elle. Quand elle veut attirer à elle la sphère métallique qui contient les sucres, elle semble prendre conscience de ce que Gontrand tente de construire devant lui.

— C'est quoi, ton truc là?

Gontrand contemple son travail d'un air accablé. Sans plus réfléchir à la manière dont il voulait aborder les sujets avec Noémie, il s'entend répondre:

— Tu vois, chaque sucre est une année de ma vie! Des sucres que j'ai passés à courir, à m'oc-

cuper des autres, à me dissoudre dans tous les cafés de nos guerres minuscules, de nos fracas inaudibles, de nos réunions chaotiques et de nos discussions vaines. Passionnées, mais vaines. Je le réalise maintenant.

— Mais dis donc! T'en as mis un paquet...

Gontrand fait courir ses doigts sur la muraille...

— Vingt-deux. Vingt-deux sucres, ma vieille. Ça fait vingt-deux sucres que je fonds, comme ça. Pffffuit! Disparu le gars Gontrand!

Noémie le regarde un peu inquiète.

— T'es sûr que tu vas bien toi?

— Tu parles. Je suis coincé ma grande. La pure conscience de moi-même se fracasse sur l'effectivité de mes actes... et de mon Être, au passage.

— Oh là!

— Pour sortir de cet état, je dois maintenant procéder à la négation de ma propre négation. Tu piges? C'est-à-dire à la négation de ma propre non-identité, dissoute comme ces sucres dans l'océan de mes engagements.

— Ah! Oui...

— C'est la seule solution envisageable. Il faut maintenant que je supprime le négatif en moi. Que je m'affirme positivement...

— Mais tu exagères Gontrand. C'est ce que tu fais à chaque instant, non ?

— ... en tant qu'Esprit libre !

— Bien sûr qu'il faut que tu t'affirmes comme un esprit libre Gontrand. Pour ça, je suis bien d'accord avec toi. Mais comment peux-tu être aussi pessimiste alors que chaque jour, nous œuvrons à rendre possible cet objectif ? Est-ce que nous ne passons pas nos journées à tenter de libérer cette aptitude chez tous ces jeunes gens que nous prenons en charge ? Tu devrais te sentir grandi par cet engagement, non ?

— Je ne grandis pas, je me dissous, te dis-je. Non seulement je m'engage corps et âme dans des objectifs dont les finalités ultimes me dépassent, mais surtout, je me sens acculé par des impératifs qui nous fracassent tous et qu'on ne contrôle plus.

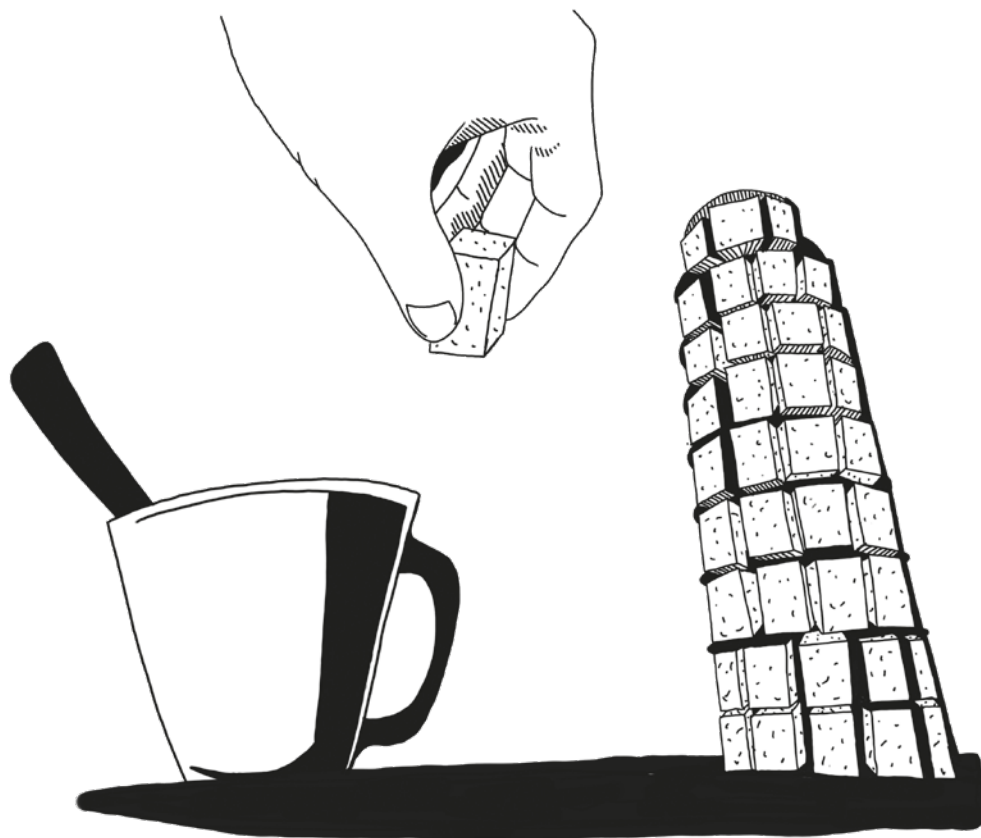
— J'ai compris : tu ne veux plus t'occuper de l'organisation de la Q.J.C.V.B. !

— C'est pas ça Noémie. C'est pas l'organisation de la Quinzaine de la Jeunesse qui Court Vite et Bien qui me soucie. Ça je sais faire. Tu parles ! Vingt-deux sucres que je ne fais que ça, m'occuper de toutes les Q.J.C.V.B. de la terre. C'est seulement que j'ai à chaque fois l'impression d'agir sous les impératifs des lois économiques, sous le joug d'un système social déboussolé, sous la férule d'une organisation erratique qui me dépoussède de mes aspirations propres. Et du coup, de toute finalité !

— Tu crois que c'est en mêlant Karl Marx à ton programme de travail que nous allons faire avancer la Q.J.C.V.B. ?

Gontrand s'attaque à la construction d'une seconde rangée de sucres. Il en a déjà déposé sept ou huit, qu'il aligne consciencieusement, parallèle à la précédente.

— Tu rajoutes aux années effectuées celles que tu n'as pas encore vécues ?



— Non ! Cette fois, j’essaie de dénombrer les raisons pour lesquelles j’ai cette certitude de me dissoudre dans le vague et dans l’incurable. Toutes ces forces liguées contre nous Noémie ! Tu ne le vois pas ? Le travail, l’école, la religion, l’argent, les doctrines et les mots d’ordre, la consommation et les impératifs catégoriques de toute espèce, auxquels se sont récemment ajoutées les injonctions contradictoires ! On change les noms, mais la réalité est toujours la même, non ? Ça va bien me faire une seconde rangée de vingt-deux !

— Je t’entends bien mais tu ne devrais pas mêler l’argent à ça, Gontrand. Tu sais bien que tu travailles bénévolement ! Au moins, il n’y a pas de frein de ce côté-ci. À moins que ce soit justement cette question d’argent qui te pose problème ?

— Je t’envie parfois, Noémie. Toujours battante. Toujours prête. Toujours sur le départ pour une nouvelle croisade...

— Mais on a fait ça ensemble, Gontrand. Avec tous les autres. Tous ensemble ! Tous ensemble, tous ensemble...

— Qu’on soit deux ou deux mille, c’est la même chose. Nous ajoutons du spectacle au spectacle. Nous empilons des briques qui consolident l’idéologie marchande ! Plus nous pensons créer des objets utiles, décalés et, osons le mot, révolutionnaires, plus nous diversifions l’offre qui cimenter la reproduction du pouvoir et de l’aliénation... Aliénés te dis-je. Étrangers à nous-mêmes. C’est exactement ça que nous faisons. Nous sommes tellement aliénés que nous perdons de vue que nous construisons les murs de notre propre enfermement ! Tiens, ce sont les murs de l’hôpital psychiatrique que je suis en train de construire avec ces rangées de sucre.

— Merde, Gontrand. T’as l’air vachement fatigué. T’es sûr que tu as suffisamment dormi cette nuit ? Tu devrais peut-être reprendre un petit café, ça te ferait du bien.

Gontrand ne répond rien. Il recule d’un pas, contemple son travail. Ne parvient pas à en penser quoi que ce soit. Il revient s’accouder au bar, appelle le serveur et lui demande vingt-deux cafés.

— Vous ne voulez pas plutôt une bassine ? demande l’autre en rigolant.

Quand les vingt-deux cafés arrivent devant Gontrand, les consommateurs s’écartent du zinc et le regardent faire. Ce sera l’événement du jour.

Gontrand démaillote les petits sucres, en injecte deux par tasse, entreprend un ballet d’une tasse à l’autre, touillant à tout-va. Puis, démarrant par la gauche du bar, commence à boire.

— Tu vois Noémie, je bois les années, les illusions, les espérances, les déconvenues. Mais en même temps, en les buvant, j’abats les murailles que je fais disparaître pour le plus grand bénéfice de nos projets. Avec un peu de chance quand j’aurai fini le dernier café j’aurais peut-être avalé la négation de ma propre négation. Alors j’irai directement au bureau. Je vais préparer cette Q.J.C.V.B. La plus belle Q.J.C.V.B. qu’on aura jamais vue !

Michel LALET

**Il convient de remercier Hegel, Karl Marx, Feuerbach, Cioran, Guy Debord, le patron du Bar des Militants et quelques autres pour leur contribution involontaire à cette séquence sucrée. Puissent ces philosophes protéger Gontrand de la dépression et le prémunir du diabète.*



Le travail bénévole, est-ce un travail ?

Pour le dire simplement, le bénévole est celui qui s'engage de son plein gré, sans toucher de rémunération, dans une action au service d'un tiers ou de la communauté. Aujourd'hui, un Français sur quatre est bénévole. Cela représente plus de 12,5 millions de personnes qui s'engagent dans une cause qu'elle soit sportive, culturelle ou sociale.

Le bénévolat est un moyen d'utiliser les différentes compétences et connaissances des un.e.s et des autres au service de toutes et de tous. Il donne un sentiment d'accomplissement salutaire au quotidien et des motivations, parfois atypiques, souvent touchantes et personnelles comme permettre d'être acteur d'un événement auquel il n'aurait même pas imaginé participer ou encore la satisfaction de s'épanouir dans un domaine préalablement inconnu.

Le bénévole réalise ses missions auprès d'associations sans attendre de contrepartie. Le bénévolat est un don de soi se plaçant sous le signe de l'entraide et du partage. Bien qu'il soit volontaire et ne soit pas défini par la loi, sa fonction doit répondre tout de même à certaines généralités, règles et obligations. Le respect de ce cadre en fait sa qualité.

Pour un grand nombre d'entre eux, ce qui compte est de se sentir utile. Faire partie d'une association, c'est aussi lui rendre service. Par leur investissement, ils ont toujours cette envie de changer les choses ou de les améliorer. Car oui, le bénévolat est aussi l'occasion de se faire plaisir, de donner, de recevoir et surtout de se faire du bien dans une société qui a tendance à renforcer l'individualisme !

On ne choisit pas l'association dans laquelle on s'investit par hasard : la cause nous touche, l'envie d'aider un public particulier est bien

présente. C'est l'occasion de s'associer avec des personnes qui partagent les mêmes valeurs et des points communs, soit un moment de plaisir, de découvertes, d'épanouissement et de rencontres.

Très souvent, les bénévoles servent une cause qui leur tient à cœur auprès de publics avec lesquels ils ont des atomes crochus. Ce contrat tacite pousse à sortir de son train-train quotidien pour affronter de nouveaux défis comme par exemple vivre des expériences jusque-là inimaginées mais que l'associatif permet ou être leader occasionnel dans une situation donnée.

Toutefois, cette implication peut prendre une trop grande partie de notre quotidien. Il convient donc d'avoir clairement défini ses propres limites avant de commencer et de ne pas avoir peur de dire « non » à une demande supplémentaire. La contrainte, même minime, serait alors contre-productive pour l'association comme pour l'intéressé.

Être bénévole est une formidable expérience, gratuite et fantastique à tenter au moins une fois dans sa vie. Qui sait ? Vous pourrez aussi prendre goût à ce qui est avant tout une aventure humaine inoubliable. Nous vous attendons.

Jean-Yves PENCREACH

Peut-on résister face à l'atteinte

Dans l'ouvrage *Revendiquons le droit à la désobéissance* (Fayard), Vincent Brengarth, avocat, et Jérôme Hourdeaux, journaliste, défendent l'idée que face à la crise systémique de la démocratie en France, les gouvernements successifs choisissent de répondre par un renforcement des pouvoirs de l'exécutif et de l'administration, au détriment des libertés fondamentales. Plus que jamais, écrivent-ils, « *revendiquons le droit à la désobéissance* ».

Quand l'État d'urgence sert à affaiblir les institutions... « *La crise sanitaire a eu sur notre démocratie des effets délétères que plusieurs années ne suffiront pas à corriger* », Cécile Coudriou, présidente d'Amnesty International, tout comme Jacques Toubon, Défenseur des droits quelques années plus tôt après les attentats terroristes, dénoncent le fait que face à l'effet de sidération les citoyennes et citoyens perdent l'habitude de se battre pour leurs libertés, et acceptent des graves dérives démocratiques. La loi du 22 mars 2020, de l'état d'urgence sanitaire, a confié au pouvoir administratif des pouvoirs exorbitants du droit commun. Un fichier de police a par exemple été utilisé pour vérifier le respect du confinement... au détriment de la démocratie.

Au nom de l'urgence, il n'y a plus de demande d'avis auprès contre-pouvoirs institutionnels tels que la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNDH), la CNIL, le défenseur des droits, etc., pour garantir le respect des droits fondamentaux. Le Parlement est contrôlé par le Gouvernement. Les recours auprès du Conseil d'État ont pour la plupart été rejetés, comme celui contre la prolongation de la détention provisoire sans juge, ou encore, sur un autre niveau, celui porté par la FSGT et six autres fédérations sportives concernant l'accès aux

remontées mécaniques. Dans ce cas, le Conseil d'État a reconnu la rupture d'égalité mais a rejeté le recours des sous couvert d'état d'urgence. et du respect de la vie privée, associative et militante.

Au nom de l'état d'urgence, la politique de fichage s'est renforcée. Pourquoi s'en inquiéter si nous n'avons rien à cacher? Simplet, parce qu'il s'agit d'une violation de la vie privée et d'un profilage des individus, d'un contrôle de la population. L'histoire a montré à quel point cela pouvait être dangereux. C'est grâce à des innovations statistiques hollandaises, que l'occupant nazi a exterminé 73 % de la population juive européenne pendant la Seconde Guerre mondiale. Autant de dérives institutionnelles et démocratiques qui portent durablement et directement atteinte à l'État de droit et à la reconnaissance du rôle des citoyennes et citoyens.

Quand la désobéissance civile est réprimée... Le corollaire des dérives démocratiques est de



aux

libertés fondamentales?

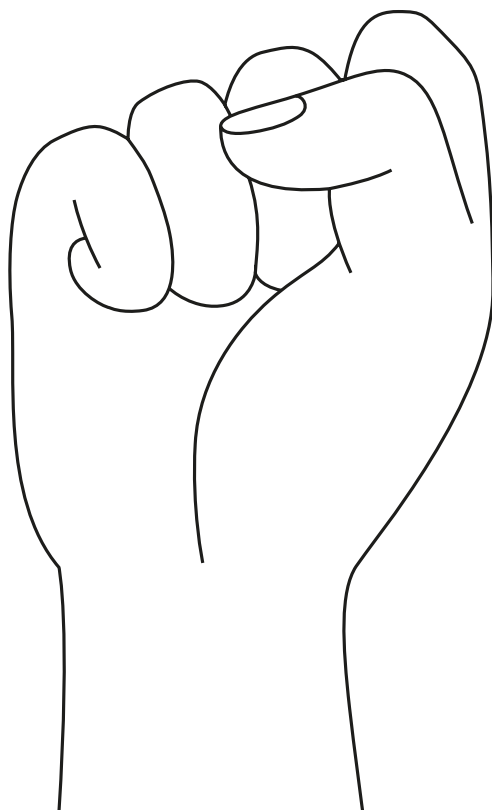
pousser des militantes et militants à entrer plus facilement dans l'illégalité, volontairement ou non. La désobéissance civile consiste à enfreindre la Loi pour la défense d'intérêts supérieurs. Le concept est issu du « manifeste des 343 salopes » en 1971 pour le droit à l'avortement. La judiciarisation dissuade les militantes et militants d'agir. Les peines peuvent d'ailleurs être plus lourdes en raison du caractère collectif du militantisme. Autrement dit, les poursuites pénales sont une entrave à l'action de la société civile qui trahit une volonté du pouvoir d'imposer son projet de société... mais des espaces juridiques existent pour résister.

De plus en plus de juges s'inspirent néanmoins de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH), qui prend en compte les motifs de l'acte pour apprécier la proportionnalité des poursuites. Par exemple, l'article 122-7 du code pénal fait référence à l'État de nécessité : « *N'est pas pénalement responsable la personne qui, face à un danger actuel ou imminent menaçant elle-même, autrui ou un bien, sauf s'il y a disproportion entre les moyens employés et la gravité de la menace* ». Les juges cherchent par ailleurs à savoir ce qui a été tenté avant d'enfreindre la Loi. Même si les peines peuvent être alourdies en prenant en compte le risque de réitération, ce qui est absurde car si le gouvernement ne change pas sa politique, le militantisme n'a pas de raison de céder. Le droit à l'insurrection est également présent dans l'article 35 de la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen : « *Un peuple a toujours le droit de revoir, de réformer et de changer sa constitution* ». Autrement dit, une génération ne peut assujettir à ses lois les générations futures.

Les auteurs concluent en affirmant qu'il est encore temps d'agir, à commencer par les asso-

ciations, de nous rééduquer à la saveur de liberté, à celle de l'intimité. « *Nous sommes responsables de notre propre sort, comme nous y invite George Orwell dans 1984* ».

Emmanuelle BONNET OULALDJ



Les activités

Depuis sa création, le Comité de Paris organise des compétitions des activités autour du football, du volley-ball, du tennis de table, du badminton et du tennis. Certaines de ces compétitions sont adaptées pour donner la possibilité à tout.e adhérent.e de pratiquer une activité autrement, quels que soient son âge, sa condition ou son origine, sans discrimination, ni préjugés.

Des innovations ont vu le jour ces dernières saisons comme le walking foot (foot marché pour les seniors) ou l'équimixte en volley. Ces innovations illustrent notre conception de la vie sportive et associative. L'engouement est tel pour ces deux activités que des compétitions sont aujourd'hui mises en place. Une autre innovation a vu le jour cette saison : l'E-sport, deux compétitions ont déjà été organisées d'autres suivront. Des rassemblements ou animations ont lieu, également, tout au long de la saison pour d'autres disciplines sportives en direction plus particulièrement pour des jeunes. C'est le cas notamment avec la natation, le foot, le tennis de table et surtout le judo pour les plus jeunes. Une autre activité rencontre toujours le même succès : l'escalade/montagne qui se veut avant tout familiale, associative, populaire et compétitive. Il existe aussi au Comité trois secteurs d'activités qui regroupent chacun plusieurs disciplines sportives :

- **le secteur « Sport/Santé »** propose des activités de détente, de découverte, de maintien en forme dans une perspective de loisir et ludique, de même que des séances d'éducation physique.

- **le secteur « Jeunesse Éducation Populaire »** qui a pour but l'accès aux différentes pratiques sportives pour les jeunes souvent éloignés des Activités Physiques et Sportives.
- **les activités en direction des réfugié.e.s.**

Toutes ces organisations reposent principalement sur la mutualisation des moyens et l'indispensable soutien de centaines de bénévoles issu.e.s des clubs. Pour gérer ce quotidien, avec la complicité des salarié.e.s du Comité, ces bénévoles se retrouvent au sein de commissions par activité.

D'autres pratiques sportives existent en lien avec le Comité de Paris mais leur gestion est davantage sous la responsabilité de la ligue Île-de-France, par exemple l'athlétisme, le basket-ball ou le handball. D'autres sports se pratiquent, via d'autres comités ou directement avec la Fédération, qu'il s'agisse de la gymnastique, du patinage artistique, de l'aïkido, de la boxe, du canoë-kayak, de la danse, de l'escrime, de l'haltérophilie, du karaté, de la lutte, du parachutisme, du parapente, de la planche à voile, de la plongée sous-marine, de la voile, du yoga ou encore du rugby, du ball-trap, du ski, etc.

Badminton

Il est ouvert à tous (femmes/hommes). Sont organisés des tournois en individuel ou en double, en Fumniton (le filet est opaque), ou encore la participation d'équipes aux rassemblements fédéraux.



Escalade Montagne

Les séances de grimpe se font sur plusieurs structures artificielles d'escalade (SAE) dans Paris comme en plein air sur falaises ou rochers mais l'activité organise aussi des sorties d'escalade sur cascade de glace, de l'alpinisme en montagne, du ski de randonnée et des stages de formation de secours en montagne.

sportives

Football(s)

Foot à 11

Au programme, des championnats chaque vendredi, lundi soir, samedi après-midi et dimanche matin, et des coupes départementales et régionales. La participation d'équipes parisiennes à la Coupe nationale Auguste Delaune. Une sélection des meilleurs joueurs du Comité de Paris est faite pour former une équipe représentant le Comité pour des rencontres amicales nationales ou internationales. Enfin, un challenge de la vie associative dit « Trophée Raymond Sauvé » récompense les meilleures équipes pour leur comportement sur et en dehors du terrain sur toute la saison.



Foot à 5

Des rencontres en salle le samedi après-midi pour les jeunes et le dimanche matin pour les adultes.

Foot mixte

Le championnat en mixité réelle a lieu depuis 4 ans au Comité de Paris. Les équipes sont composées de 3 personnes masculines et 3 féminines et le-la septième libre. Il regroupe des équipes qui jouent le soir en semaine en priorité le jeudi soir mais peut se dérouler un autre soir selon l'équipe qui reçoit.

Foot auto-arbitré à 7

Il se déroule tous les jours de la semaine avec plusieurs championnats différents comme des coupes départementales, régionales et nationales, et en fin de saison un Challenge, dit de Printemps.

Foot marché (ou walking foot)

Des séances d'entraînement et d'initiation sont organisées toutes les semaines sur Paris 19^e, ainsi que des rassemblements entre équipes et des tournois ponctuels. Ce foot est adapté aux personnes de plus de 50 ans avec des règles de jeu particulières comme l'interdiction de courir avec ou sans ballon, pas de contact entre joueurs (tacles interdits), et le ballon doit rester à terre et ne peut dépasser la hauteur des hanches. Pour en savoir plus : <https://www.footpopulaire-fsgt.org/wf-presentation>.

Foot féminin

Des tournois ont lieu plusieurs fois dans la saison pour faire connaître l'auto-arbitrage. Un premier challenge aura lieu cet automne.



Enfin, tout au long de la saison, des sessions de formation d'arbitres sont assurées le mercredi soir. Les membres de la commission tiennent une permanence tous les mardis de 14h à 20h dans les locaux du Comité de Paris.

Au fil de la SAISON

Judo

Ouvert uniquement aux enfants à partir de 5 ans, plusieurs rassemblements sont organisés le samedi tout au long de la saison.



Tennis

Un championnat par équipes, où la mixité est autorisée, a lieu le jeudi soir. Chaque partie se joue en une heure. En cours de saison, un rassemblement départemental en individuel peut être organisé, de même que des participations aux rencontres nationales ou internationales et à un stage fédéral annuel de perfectionnement.

Tennis de table

Un championnat départemental par équipes de 3 joueuses ou joueurs se déroule sur la saison. Des compétitions en simple et en double par niveau de classement sont mises en place le soir en semaine. Un tournoi régional annuel pour adultes, jeunes et personnes en situation de handicap est organisé en début d'année. Certaines équipes et des individuels participent aux championnats fédéraux.



Volley

Plusieurs championnats par équipes le soir en semaine en 4x4 mixte / 6x6 mixte / 4x4 féminin / 4x4 équi-mixte (obligatoirement 2 filles et 2 garçons) et un challenge de fin de saison sont organisés de septembre à juin. Des sessions de formation d'arbitres sont, également, assurées chaque saison. Pour en savoir plus : <https://www.volley.fsgt75.org/>

Pour en savoir plus : www.fsgt75.org

Notre foot, un bien commun

Le football FSGT se positionne dans la longue tradition du sport populaire et des premiers clubs ouvriers au début du xx^e siècle. Dès la naissance du sport ouvrier, en 1907, le ballon rond est une activité importante dont l'attractivité ne sera jamais démentie.

Tout au long de son histoire, il n'a eu de cesse de s'adapter aux besoins de la population. Ce mouvement perpétuel est à la fois une marque de fabrique et une nécessité pour continuer à exister. Les adaptations et transformations sont nombreuses, elles concernent aussi bien les formes d'organisation des compétitions que les lois du jeu (remplacement tournant, carton blanc, arbitrage à deux, auto-arbitrage, mixité, etc.)

À la FSGT, aujourd'hui, il est possible de jouer à tous les foots (foot à 11, foot à 7 auto-arbitré, foot à 5, walking foot), tous les jours (du lundi au dimanche), pour tous (enfants, femmes, hommes, mixte) et à tout âge.

Après 2 saisons d'arrêt, la saison 2021-2022 marque la reprise. Une nouvelle fois, les dirigeants du football ont été inventifs afin de mettre en place de nouvelles adaptations et de permettre un retour progressif et échelonné sur les terrains.

De septembre à novembre 2021, en Île-de-France, 11 challenges d'automne ont rassemblé plus de 520 équipes en foot à 11 et foot à 7 auto-arbitré.

La suite de la saison a été dédiée, jusqu'au mois de juin 2022, à l'organisation des championnats. D'abord dans une phase de brassage à l'issue de laquelle des montées et descentes ont permis de réorganiser les équipes par niveaux de pratiques, puis dans chaque niveau pour attribuer les titres de champion 2022. L'important était de retrouver les terrains et prendre du plaisir.

À la fin de la saison 2021-2022, les effectifs parisiens de l'activité sont légèrement en baisse par rapport la saison 2019-2020 (5935 pratiquants soit une baisse de 9 %) mais en hausse par rapport à la saison 2020-2021 avec une progression de 3 %.

Ces éléments rassurants ne doivent pas masquer d'autres phénomènes qui pourraient venir modifier la pratique sportive (bien au-delà du football) de manière structurelle et durable. Nous avons noté les difficultés de certains dirigeants, en particulier d'équipes jouant le week-end, à rassembler un effectif suffisant pour jouer malgré un groupe de 40 joueurs parfois.

La période de la pandémie a transformé nos habitudes, nos priorités, le télétravail modifie notre rapport au temps de loisirs et les conditions de travail se sont durcies pour certains avec plus de contraintes le week-end.

Comment cela va-t-il évoluer ? Est-ce conjoncturel ou cela va-t-il s'inscrire dans le temps ? Nous devons être attentifs à ces changements, les analyser, les comprendre afin de nous adapter et d'accompagner les dirigeants de club et d'équipe.

Le football FSGT va-t-il connaître dans les prochaines saisons les mêmes mutations que les autres sports collectifs, ouvrant la voie à des compétitions 100 % semaine ?

David CHEVAU

À propos de la raquette

Tennis de table : des épreuves de qualité pour toutes et tous dès le premier échange de balles.

Fidèle à ses valeurs, le tennis de table FSGT s'attache à proposer des épreuves qui s'adressent à cette frange de pratiquant.e.s qui ne se sent pas encline à s'épuiser dans des compétitions astreignantes, sélectives et pyramidales mais qui ne se satisfait pas non plus d'échanges de balles entre adhérent.e.s du même club sans l'émulation que peut apporter la confrontation aux autres et la possibilité d'évaluer ses progrès.

Les clubs affiliés au Comité FSGT de Paris proposent ainsi un nombre important de rencontres tout au long de la saison, qui combinent épreuves par équipes et individuelles, championnats et coupes, par niveau, par catégories d'âge (jeunes, adultes, vétérans), mixtes et non mixtes. On pense aussi au plaisir de faire revivre le tennis de table d'antan : tournoi Hardbat avec les raquettes à picots de nos grands-parents et tournoi Vintage avec des matchs en 21 points. Sans oublier la possibilité de participer aux 5 championnats de France FSGT, autant de rencontres conviviales et inoubliables.

Porter attention à celles et ceux qui débutent afin de déclencher l'envie de participer à un premier tournoi et s'engager dans un processus de progrès, telle est la marque de fabrique de la FSGT.

Porter le même soin à l'organisation des compétitions des non classé.e.s qu'à celles des meilleur.e.s ou des personnes en situation de handicap, telle est l'aspiration des responsables de clubs FSGT qui sont eux-mêmes pratiquant.e.s et passionné.e.s par leur sport.

La saison 2021/2022 a été l'occasion de relan-

cer cette belle dynamique après les deux années perturbées par la pandémie. 2022/2023 sera, à n'en pas douter, la saison du renouveau. N'hésitez pas à rejoindre et faire connaître le Ping FSGT.

LE TENNIS POUR TOUS CHERCHE SA VOIE

Il n'est pas aisé d'organiser des compétitions de tennis ouvertes à toutes et tous à Paris, faute d'accès aux installations couvertes. Le Comité



FSGT propose aux passionné.e.s de la petite balle jaune un challenge par équipes de 2 à 4 joueuses ou joueurs. Chaque semaine se joue une mini Coupe Davis teintée de Fed Cup entre deux équipes qui s'opposent en 2 simples et 1 double. Compte tenu de la disponibilité horaire de l'installation (3 heures en soirée) chaque match dure 50 minutes, avec 10 minutes de battement pour les changements de partenaires et l'échauffement. Il se joue en un seul set, pouvant aller au maximum jusqu'à 12 jeux. Une victoire vaut 3 points. Une rencontre jouée et perdue rapporte 1 point. En cas de participation féminine, 1 point de bonus est accordé à l'équipe. Une femme pouvant affronter un homme en simple, de même qu'un double mixte peut être opposé à un double messieurs ou un double dames.

Cette épreuve se veut ouverte à toutes et tous et cherche à faire jouer ensemble des personnes qui ne s'entraînent pas du tout ou pas régulièrement. Certains sont, par exemple, des joueurs de foot qui profitent de la licence omnisports FSGT pour pratiquer un autre sport. Une pratique loisir du tennis qui permet à des joueur.se.s de niveau débutant à intermédiaire de vivre les émotions de la compétition sans exigences excessives. Toutefois les écarts de niveaux peuvent être parfois frustrants et nécessiter d'inventer des formules de rencontres complémentaires.

Laurent MOUSTARD

Des contacts sont en cours avec les clubs FSGT et les Comités 92, 93 et 94, qui organisent de leur côté des compétitions de tennis plus traditionnelles (niveaux plus homogènes, non mixtes, matchs en 2 sets).

L'e-sport, un vrai engouement

En 2020, la France est en pleine crise sanitaire. Les déplacements sont limités, les installations sportives ne sont plus accessibles. Pour maintenir le lien avec ses adhérents, la FSGT fait le choix de lancer une première initiative de e-sport : un tournoi en ligne sur consoles sur la célèbre simulation de football, FIFA 21. 120 personnes de 25 à 35 ans y prennent part. Ils sont issus de 17 comités différents. 31 viennent de Paris.

Peu après, une deuxième initiative, cette fois-ci sur le e-cyclisme débute. Les concurrent.e.s ne jouent pas avec une manette, mais pédalent sur leur home-trainer connecté. Il s'agit de la Ecyclisme FSGT Rac. Cette première épreuve se déroule sur 3 courses. Elle réunit 149 participant.e.s de 40 ans et plus issus de 33 comités.

Fort du succès de ces 2 compétitions connectées, la FSGT met en place un premier championnat de France FSGT de e-sport sur le jeu FIFA 21 en fin de saison 2020-2021. Le premier titre de champion de France FSGT de e-sport est remporté par Simon CURTIS-TOURÉ, du club de football auto-arbitré à 7, Paris East Side, vainqueur sur Xbox One. Parallèlement, la 1^{re} saison sur la « E-cyclisme FSGT Race » débute. Plusieurs courses sont proposées chaque semaine avec un système de montées-descentes. Une course réservée aux femmes est également organisée. Ces 2 initiatives sont renouvelées en 2021 puis en 2022 et rencontrent le même succès, bien que la pratique traditionnelle ait pu enfin reprendre ses droits.



Au fil de la SAISON

»»»» Depuis la finale du premier tournoi fédéral sur FIFA 21, des rencontres FIFA et des courses de e-cyclisme sont régulièrement diffusées en live et commentées sur twitch. Cela donne une importante plus-value à nos épreuves. En effet, cela permet aux pratiquant.e.s de jouer ou de courir dans des conditions dignes des professionnels du gaming ou de la course cycliste. Cela devant leurs proches, qui peuvent regarder en direct (ou en différé) leurs performances, les encourager à travers le tchat comme ils le feraient dans un stade ou sur le bord de la route.

Pour les saisons à venir, l'objectif pour la FSGT est désormais de poursuivre le développement d'un e-sport amateur et associatif en son sein. Cela passe par une implication plus importante de bénévoles dans l'organisation de nos compétitions. La multiplication de nos épreuves avec de plus en plus d'habitué.e.s, devrait nous permettre de réunir plus de volontaires pour les prochaines saisons.

Nous envisageons également pour le début de la saison prochaine une grande initiative en présentiel, mêlant notamment e-cyclisme et e-football, qui devrait nous permettre de rencontrer

et d'associer plus facilement les pratiquant.e.s qui ne se sont, pour le moment, confrontés qu'en ligne.

Enfin, nous prévoyons de nous orienter vers de nouveaux jeux. Cependant, il est à signaler que la FSGT, fédération sportive humaniste, née en 1934, pour faire face « aux menaces fascistes et aux dangers de guerre », a fait le choix de ne pas se lancer dans les jeux de tir ou de simulation de guerre, pourtant très prisés au sein du e-sport pour ne pas faire la promotion de jeux violents dans lequel l'objectif est de « tuer » son adversaire.

Alors peut-être nous retrouverons-nous prochainement sur des jeux plus familiaux et inter-générationnels comme Mario Kart et même sur des applis qui permettraient, avec la généralisation des smartphones, une pratique accessible à toutes et tous !

Le développement du e-sport FSGT se poursuit ! Rejoignez-nous !

Thomas VALLE



Sport sur ordonnance, une aventure à tenter?

Voilà maintenant cinq ans que le décret permettant aux médecins de prescrire une activité physique ou sportive à des patient.e.s atteint.e.s d'affection longue durée est entré en vigueur. Il précise les conditions dans lesquelles sont dispensées les activités prescrites et impose la formation des animatrices et animateurs, qui doivent garantir une pratique en toute sécurité.

Afin de réussir à cibler et à accueillir ce public, il est fondamental de travailler en réseau avec les acteurs du sport et de la santé. En Île-de-France, de nombreux partenariats fructueux ont vu le jour et permettent aux clubs de promouvoir leurs activités auprès de bons spécialistes.

Au centre de ces réseaux, les Maisons Sport-Santé couvrent à la fois un rôle d'information, d'accompagnement, et de renforcement du maillage nécessaire à la bonne coordination du parcours de la patiente ou du patient. Dix sont présentes sur le territoire parisien.

La Plateforme Prescri'forme est également un outil indispensable lorsque l'on souhaite mettre en place un projet Sport sur ordonnance. Elle permet de vérifier que celui-ci respecte le cahier des charges et de rendre toutes les offres visibles.

Les conditions de vie précaires favorisant la survenue et l'aggravation des maladies chroniques, il est crucial de rendre l'offre accessible et visible aux milieux populaires. Des subventions publiques peuvent participer au financement du projet. Assurez-vous cependant de bien avoir les moyens humains nécessaires au montage du dossier et à l'évaluation du projet. La FSGT, via l'Agence Nationale du Sport (ANS), aide ses clubs à développer leurs projets associa-

tifs grâce au Plan Sportif Fédéral. Le Comité de Paris FSGT vous accompagne tout au long de ces démarches. En outre, la FSGT permet d'acquérir les connaissances nécessaires à l'encadrement grâce à la formation Sport-Santé *Ça va la forme ?* dont plusieurs sessions sont organisées chaque année.

La plupart des activités pouvant être adaptées, le potentiel de développement est immense. D'autant plus que l'enjeu du Sport sur ordonnance est de taille : améliorer le parcours de soin de plus de 13 millions de personnes souffrant d'une affection longue durée en intégrant la pratique d'une activité physique ou sportive à visée thérapeutique (source : chiffres de 2019 de l'Assurance Maladie). À la clé, une victoire autre. Moins de douleurs physiques, moins de médicaments, moins de vertiges, moins d'insomnies, moins de larmes. Plus de confiance en soi, plus de sensations de bien-être, plus de sorties, plus de sourires, plus de joie. Une victoire singulière et présente dans le quotidien.

Alors n'hésitez plus... Âmes créatrices, lancez-vous !

Gwladys JEARUTH

*Éducatrice Sport-Santé au club des Naiades
Membre du collectif Sport-Santé de la FSGT 75*

L'activité physique doit être considérée

La conscience des bienfaits du sport sur l'organisme est connue depuis longtemps, Hippocrate (460-377 av. J.-C.) conseillait déjà la prescription d'exercices qui tiennent compte des dispositions de chacun, mais il faut attendre l'émergence d'une science moderne, l'épidémiologie, pour prouver le lien entre un mode de vie sédentaire et le risque de développer certaines pathologies. Jeremiah Morris, un des pionniers de l'épidémiologie, a pu ainsi démontrer au milieu du siècle dernier que les conducteurs des autobus à Londres, assis plusieurs heures par jour, avaient deux fois plus de risque de faire une crise cardiaque que les contrôleurs, actifs dans les escaliers de ces mêmes autobus à un étage. Les études depuis se sont multipliées pour conférer à l'inactivité physique un risque significatif de développer une maladie chronique (diabète, cancers, insuffisance coronarienne...), elle est considérée aujourd'hui comme la première cause de mortalité évitable devant le tabagisme.

Les confinements récents sont l'ultime démonstration de la relation entre notre comportement et notre santé. Certains d'entre nous ont eu pendant cette période des difficultés pour dormir, des douleurs inhabituelles du dos, des troubles du transit intestinal (constipation), les jambes lourdes, pris du poids, se sont sentis anormalement fatigués, irritables, stressés... Tous ces symptômes peuvent être liés à l'inactivité physique et à l'augmentation du temps passé assis.

Si la sédentarité est un facteur de risque de développer une maladie chronique, a contrario l'activité physique est une thérapeutique validée (Haute Autorité de Santé 2011). Trois « modes d'administration » ont fait la preuve de leur efficacité. Le premier consiste à réduire le temps passé à des activités sédentaires « Assis moins », le second à augmenter l'activité physique quotidienne « Bouger plus » le troisième a pour but d'améliorer la condition physique « Bouger mieux ».

Les deux premiers « modes d'administration » sont des repères généraux pour tous, promus par des campagnes de sensibilisation du grand public dans un objectif de prévention.

Le troisième « mode d'administration de l'activité physique », à visée thérapeutique, celui qui a pour finalité l'amélioration de la condition physique justifie une prise en charge personnalisée par des professionnels de santé et de l'activité physique. Les capacités cardio-respiratoires, les capacités musculaires et la composition corporelle sont évaluées avec précision pour pouvoir prescrire « sur ordonnance » à des patients fragiles un programme sécurisé et efficace visant à améliorer ces indicateurs de la condition physique considérés comme des indicateurs de santé.

L'activité physique doit être considérée comme une thérapeutique à part entière dans de nombreuses pathologies, son efficacité a été validée avec la même méthodologie que les médicaments, elle est encore trop peu prescrite, un des freins est l'absence de prise en charge financière, un autre est la coordination encore insuffisante entre tous les intervenants de sa mise en œuvre au premier rang desquels les professionnels de santé (médecins, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens), les professionnels titulaires d'un diplôme universitaire dans le domaine de l'activité physique

comme une thérapeutique



adaptée (filiale STAPS -APA) et les professionnels du sport et personnes qualifiées disposant des prérogatives pour dispenser une activité physique aux patients atteints d'une affection de longue durée (décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016).

Comme dans tous les sports d'équipe, la cohésion et la complémentarité des joueurs font l'efficacité et... le SPORT SANTÉ EST UN SPORT D'ÉQUIPE.

Roland KRZENTOWSKI
Médecin du CDOS de Paris

Fondateur de « Mon Stade Maison Sport Santé »

Le sport : pratique

Le 2 mars 2022 était lancé officiellement, à la Maison des Réfugiés¹ à Paris, le projet d'animations sportives en faveur des personnes exilées « Terrains d'avenir », soutenu par le Ministère des Sports et la Fondation Olympique pour le Refuge (ORF), émanation du Comité International Olympique.

Après une petite cérémonie en présence de la ministre Roxana Maracineanu, de représentants de l'ORF venus spécialement de Lausanne et de l'ensemble des structures impliquées (voir ci-dessous), ponctuée par le témoignage de réfugié.e.s pour qui le sport a joué un rôle déterminant dans leur parcours d'intégration, tout le monde s'est retrouvé au stade Jean Bouin pour participer à une animation de rugby et de football avec une centaine de migrants.

Ce projet ambitieux et complexe met en jeu de nombreux acteurs, amenés mais pas toujours habitués à travailler ensemble. Institutions (Ministère, CIO) qui financent et ont des exigences élevées en matière de résultats et d'évaluation des investissements publics et privés; associations de prise en charge des exilé.e.s, expertes en gestion de structures d'hébergement et en accompagnement des populations fragilisées, sans domicile ou exilées (Emmaüs Solidarité); associations sportives engagées auprès des migrants (Kabubu, Ovale Citoyen, Comité FSGT de Paris) ONG qui développent des programmes d'éducation par le sport pour les publics marginalisés (Play International, Futbol Mas, Taekwondo Humanitarian Foundation); Think Tank (cercle de réflexion) européen engagé dans l'analyse des politiques sportives et de l'impact sociétal du sport (Sport et Citoyenneté).

« Terrains d'Avenir » consiste à mettre en place des séances d'animations sportives dédiées aux personnes exilées, hébergées ou pas dans des centres d'accueil, quel que soit leur statut administratif (réfugiés ayant obtenu le droit d'asile, demandeurs d'asile, personnes en situation irrégulière); à accompagner les réfugiés statutaires qui le souhaitent vers des formations qualifiantes, à sensibiliser le mouvement sportif pour qu'il favorise l'intégration

des exilé.e.s dans les clubs, à effectuer un travail d'analyse de l'impact de ces actions sur le parcours migratoire des exilé.e.s et leur insertion dans la société (évaluation quantitative et qualitative au travers d'entretiens).

Le sport peut s'avérer essentiel pour une personne exilée dont le parcours migratoire est jalonné d'embûches. Créer des liens avec la population locale, se divertir et se dépenser physiquement, reprendre confiance en soi et à l'autre dans un cadre rassurant, s'engager dans des formations qualifiantes pour les réfugié.e.s statutaires; en fin de compte, retrouver un équilibre physique et psychologique et les moyens de s'engager dans un nouveau projet de vie dans le pays d'accueil, tels sont les objectifs poursuivis.

Le projet est prévu pour 3 ans (jusqu'à la fin 2024). Il s'inscrit évidemment dans le cadre de l'impact attendu des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris sur le développement des pratiques sportives en France. Et entend transformer durablement les conditions dans lesquelles les personnes exilées auront accès aux pratiques sportives en France (et en Europe) dans l'avenir.

Dans l'immédiat, chaque structure met progressivement en place ses propres activités (Kabubu: basket, course à pied, foot, boxe – Ovale citoyen: rugby, basket – THF: Taekwondo, entretien physique, etc.). Le Comité FSGT, en tant que partenaire privilégié d'Emmaüs Solidarité dans ce projet, met en place des séances d'activités dans les principaux centres d'hébergements d'Emmaüs réservés aux personnes exilées à Ivry, Vitry (94) et peut-être Savigny s/Orge (91) où sont présentes entre 120 et 450 personnes (hommes, femmes, enfants). Mais aussi sur Paris (TEP Lafayette, Maison des Réfugiés, gymnase à Gentilly), à l'intention de toutes les personnes exilées quelle que soit leur

essentielle pour les réfugié.e.s

situation. Ces séances d'activités (jeux sportifs, gym douce, entretien physique, capoeira, boxe, etc.) sont assurées par des animateurs titulaires d'un Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur Loisirs Sportifs (CQP-ALS) passés par la formation FSGT et/ou de stagiaires placés auprès du Comité FSGT.

Un premier événement regroupera l'ensemble des partenaires pour une grande fête sportive le samedi 18 juin 2022, à l'occasion de la Journée Mondiale des Réfugiés (célébrée tous les ans le 20 juin). Parallèlement, en prolongement du projet Paris-Sports-Réfugiés initié il y a 4 ans, le Comité FSGT de Paris renforce son soutien aux clubs qui, de longue date, accueillent des personnes exilées en leur sein, en passant des accords de partenariat avec des structures qui gèrent des centres d'hébergement ou qui accompagnent des demandeurs d'asile dans leur parcours migratoire: contact en cours avec le Centre d'Action Sociale Protestant, France Terre d'Asile, Emmaüs Solidarité bien sûr, mais aussi certains Services d'Aide Sociale à l'Enfance concernant les mineurs non accompagnés, le groupe SOS Paris, ou encore le Secours Populaire. Ces accords visent en particulier à résoudre un problème essentiel: la mise en relation entre exilé.e.s qui aspirent à faire du sport, et les collectifs ou groupes au sein des clubs qui sont prêts à les accueillir, les intégrer dans leurs activités tout en créant des liens d'amitié et de solidarité durables. Plusieurs clubs d'escalade sont engagés dans cette démarche ainsi qu'un club de course à pied et

un club de volley. Une nouvelle équipe de foot à 11 constituée d'exilés venant d'Afrique de l'Est (Tchad, Soudan, Érythrée) a rejoint notre championnat en deuxième partie de saison. Nous estimons qu'entre 200 et 300 exilés sont actuellement pratiquants à la FSGT, principalement dans les clubs de foot.

Laurent MOUSTARD

Contact : 06 68 45 17 59
paris-sport-refugies@fsgt75.org

1La Maison des réfugiés : lieu de rencontres, d'informations, de formations, d'orientations et de débat pour tous les exilé.e.s, les acteurs de l'hospitalité, les citoyens engagés ou en recherche de solidarité - 50 Bd Jourdan 75014 Paris



Badminton : quand tournoi rime

La majorité des pratiquant.e.s de badminton qui arrivent dans un club à l'âge adulte s'inscrivent avec l'intention de découvrir l'activité, d'apprendre à jouer, de se détendre, de se dépenser physiquement, de créer des liens ou pratiquer en famille.

Dans un club classique, lorsque les personnes sont débutantes ou peu enclines à s'entraîner pour la compétition, ou qu'elles n'ont pas le niveau considéré comme suffisant par l'encadrement du club, leur pratique se résume à faire des échanges avec d'autres tout au long de l'année. Elles sont parfois conseillées, mais souvent « délaissées » par les entraîneurs de clubs qui s'occupent en priorité des enfants (quand il y en a) et des adeptes inscrit.e.s à la Fédération Française de Badminton (FFB). Dans un club FSGT, non affilié à la FFB, ce type de pratiquant.e.s adultes forme le gros des adhérent.e.s. Le club met alors l'accent sur le loisir, la convivialité, la pratique familiale, et la possibilité de participer à des tournois amicaux tout au long de l'année.

Le Comité FSGT de Paris leur propose ainsi, des formes de compétitions originales et conviviales dans le seul but de progresser en s'amusant, sans critère de sélection pour participer, ni d'élimination pendant le tournoi et dans une ambiance où chacun peut se sentir à l'aise et ainsi vivre des émotions différentes mais aussi entretenir sa motivation.

Les formules (composition des poules, nombre de rencontres) et la durée des matchs (souvent 1 set) sont à chaque fois adaptées au temps disponible, au nombre de terrains et de participant.e.s pour permettre à tous d'avoir un temps de jeu profitable. Peu de temps morts, diversité des adversaires, mais aussi échanges et observations des autres joueurs, tout ceci contribue à l'émulation. Certains jours l'hétérogénéité des niveaux est plus forte que d'autres.

Pour quelques un.e.s, c'est l'occasion de relever un défi plus important, pour d'autres c'est l'occasion d'adapter son jeu à l'adversaire. Chaque individu trouve son compte et tout le monde repart satisfait.

La plupart de ces tournois se joue en doubles mixtes. Cela favorise les échanges, aide à la coopération entre joueur.se.s, permet parfois d'atténuer l'hétérogénéité des niveaux. Autre intérêt : les participant.e.s peuvent choisir, quand c'est possible, de jouer avec un.e partenaire du même club pour se sentir rassuré.e, ou avec un.e inconnu.e d'un autre club avec qui il faudra partager les émotions de la victoire ou de l'échec. Des doubles messieurs ou simples, rarement des doubles dames (nombre de féminines insuffisant pour mettre en place un tournoi) sont parfois organisés pour les adultes, ainsi que des rencontres pour les jeunes de 11 à 16 ans.

Ces compétitions ont lieu une fois par mois. Chaque club volontaire est chargé d'organiser un tournoi au cours de la saison, afin de responsabiliser et former une diversité de joueurs. Les clubs les plus présents sont d'ailleurs les clubs uniquement FSGT. Ceux qui sont aussi affiliés à la FFB ont très peu participé, malgré leur nombre important d'adhérent.e.s à la FSGT. Sans doute une illustration du peu d'intérêt porté aux pratiquant.e.s « loisirs » au sein de clubs sous influence de la fédération délégataire.

Il reste donc beaucoup à faire pour relayer le contenu et l'intérêt de nos compétitions et fidéliser les participant.e.s. Mais aussi pour continuer à améliorer le déroulement des rencontres, mieux prendre en compte les différences de niveaux qui

avec moi *et* avec tou(te)s

évoluent forcément, garantir que les débutant.e.s aient toute leur place. Il reste peut-être à inventer aussi des rencontres nouvelles : « *Pourquoi ne pas aller jouer chez les voisins à l'image des grimpeurs qui vont grimper chez les voisins* », me confiait l'un des membres de l'USMT, le club le plus assidu à nos tournois. Chaque club invite un autre dans sa salle et cela pourrait créer l'organisation d'un challenge par équipes.

Rappelons également que la FSGT organise tous les ans un rassemblement national de Badminton, ouvert à tous, dans le même esprit. Il a eu lieu cette année en Savoie le week-end de la Pentecôte. Quatre licencié.e.s du Comité de Paris y ont participé.

Le sport porté par les fédérations uni-sport s'est développé dans une perspective de spécialisation, de sélections vers l'élite, de performances, d'ap-

prentissages techniques toujours plus codifiés, générant le développement de compétitions qui répondent aux besoins d'un nombre limité de pratiquant.e.s. La FSGT s'inscrit dans une visée d'éducation populaire centrée sur la réponse aux besoins de toutes et tous.

Les besoins de santé, de lien social, d'apprentissage et de coopération sont des vecteurs importants dans le sport. C'est ce que traduisent nos tournois de badminton comme le font également le tennis de table, le tennis, le judo enfants, les contests d'escalade, le football à 7 auto-arbitré, etc.

Laurent MOUSTARD

**Les clubs participants : La Bad Compagnie, CS PTT Badminton, Lepic Populaire, US Métro-Badminton, AS Museum, CPS X, ESC XI, ESC XV, ASGBagnolet, Smash.*



La fabrique de l'engagement

Comment comprendre l'évolution de l'escalade/montagne FSGT à Paris, passée de 2 à 16 clubs et de 100 adhérents en 1999 à près de 3 000 aujourd'hui ? La grimpe FSGT est une fabrique d'innovation sociale. Elle est basée sur l'autogestion responsable et solidaire et devient alors un lieu d'apprentissage d'une autre manière de faire société.

La vie associative ne va pas de soi. Quand un.e pratiquant.e pousse la porte d'un club ce n'est pas pour participer au projet FSGT. Il ou elle vient pour la grimpe, pour accéder à un mur et souvent espère bénéficier d'un encadrement, voire d'un « coaching ». Première surprise, le club ne lui propose pas une prestation, mais se définit comme une association où ce sont les adhérent.e.s qui s'organisent collectivement pour mener à bien leur activité... « On s'occupe pas de moi comme je le pensais ! ». Une fois initié.e par ses pairs, il.elle devient pratiquant.e autonome et se voit alors sollicité pour s'engager et participer aux activités du club... « Et en plus, on me demande de participer ! ». La plupart découvrent cette forme de pratique sportive 100 % associative. C'est souvent une sacrée surprise, parfois cela engendre des refus : « Je suis pas là pour ça, je ne sais pas faire, j'ai pas le temps, et pourquoi je ferai ça, je suis pas dans le social... ». Tout l'enjeu de l'animation de la vie du club consistera à réduire l'écart entre notre vie 100 % associative et des attentes souvent formatées pour la consommation marchande... « J'ai payé pour une prestation, pas pour une implication ».

Animer la vie associative permet au plus grand nombre de vivre la transition entre une logique de pratiquant.e, plus ou moins consommateur, à une logique d'adhérent.e engagé.e dans l'association et plus encore dans la vie de la

citée par l'intermédiaire de la pratique sportive.

Le projet de la FSGT se fonde sur trois idées-forces, d'abord l'accessibilité de toutes et de tous aux pratiques sportives. Ce combat nous relie aux origines ouvrières de la Fédération, au travers des pratiques sportives émancipatrices. Toutes nos pratiques visent la formation de pratiquant.e.s toujours plus autonomes, responsables, associatifs et solidaires pour partager leurs savoirs. Et enfin, une vie associative véritable. Cette troisième idée, relie les deux précédentes. Elles ne peuvent être dissociées. On ne peut pas dire : « Tout le monde peut grimper en tête » et « Seuls quelques membres du bureau décident ! ». « Nous voulons des cordées réversibles » et « Il y a des décideurs et des exécutants ». « Nous voulons des pratiquants autonomes et responsables » et « Le club a un fonctionnement hiérarchique et délégataire ». Comme les trois pieds assurent la stabilité du tabouret, ces trois idées-forces assurent la solidité du projet FSGT. Si on enlève l'une des trois ça ne tient pas... ou ce n'est plus la FSGT !

Le statut de la loi de 1901 ne garantit en rien l'existence d'une vie associative de qualité et émancipatrice. Il garantit juste d'agir dans le cadre des lois de la République et de ne pas se partager d'éventuels bénéfices ! Un large pan du secteur associatif s'en tient à une vie associative formelle sans réelle implication des membres. Une vie associative émancipatrice recherche

bénévole et militant

la participation et l'implication volontaire maximum de toutes et tous dans tous les domaines. Cet engagement fonctionne sur le mode de l'échange et pas du sacrifice. Chacun.e apporte et reçoit. C'est la logique du don et du contre don popularisée par Marcel Mauss*. Donner, recevoir, rendre cela crée le lien et le liant entre les individus et les groupes. Rechercher des échanges où chacun.e s'y retrouve est sans doute le point central. L'accueil par les ancien.nes des nouveaux adhérent.e.s débutant.e.s est un bon exemple afin d'acquérir et d'accéder à un premier palier d'autonomie.

L'initiateur bénévole, donne du temps, de l'attention à l'autre et de la culture sous la forme des techniques d'escalade. Il incarne par sa présence et son action la réalité même de la vie associative. Il reçoit en retour une conscientisation de ses compétences, de la reconnaissance sociale et une valorisation personnelle. La formation forme le formateur, toujours!



L'adhérent.e débutant.e reçoit des apprentissages techniques. Ce n'est pas la même chose d'apprendre avec un.e professionnel.le rémunéré.e et un bénévole volontaire. Il.elle est introduit dans la vie du club. Son initiation constitue une « dette symbolique ». Il.elle s'en libérera d'une manière ou d'une autre en participant à d'autres activités ou en renvoyant concrètement l'ascenseur l'année suivante en participant à l'initiation des nouveaux. Chaque rentrée des centaines de nouveaux sont accueillis et initiés par des non-spécialistes. À l'heure où le repli sécuritaire tend à rigidifier sans cesse l'encadrement des activités dites « à risque », nous démontrons chaque année que des bénévoles peuvent rendre autonomes des centaines de nouveaux adhérent.e.s. Cette rencontre va au-delà de la simple transmission d'un savoir technique.

Le collectif d'animation est un exemple de démocratie participative qui fonctionne sans mandat, sans vote et accessible à toutes et tous. L'ensemble des décisions concernant la vie du club sont prises lors de réunions ouvertes à toutes et tous. C'est un apport conséquent pour refonder la vie démocratique classique souvent à bout de souffle. Il faut souligner que ce travail se réalise sur des bases différentes de l'efficacité et de la technicité qui prévaut dans le monde du travail ou dans le secteur marchand. Nos forces: notre nombre, notre gratuité, notre rapport au temps différents. Ces modes d'action présentent un intérêt certain pour tous ceux qui recherchent des alternatives à la concurrence et au marché.

On ne naît pas militant associatif, on le devient! C'est un processus à accompagner pour que le nouveau.le pratiquant.e, plutôt consommateur.trice, évolue vers le membre actif impliqué. Il importe que les « choses à faire » proposées comportent des degrés d'implication variables par exemple d'aider aux inscriptions ou d'animer les séances enfants, de nettoyer les prises du mur et à réorganiser le site internet, du tranquille au risqué, du rangement du matériel, de l'animation du collectif d'animation du club, de l'exécution à la conception de projets, de vérifier les listes d'adhérents et à imaginer d'autres formes de compétitions. Les adhé-

rent.e.s pourront évoluer progressivement, à leur rythme en passant d'une logique de coup de mains à une logique de projet, voire de pilotage.

Nous sollicitons la créativité en donnant une place importante à l'initiative de celles et ceux qui vont agir ensemble. On renforce le plaisir et l'intérêt de l'implication. L'entre-soi, la crainte de s'aventurer au-delà du club, le refus des activités fédérées sont des risques d'autarcie et de sclérose. On peut les prévenir par les coopérations et l'implication dans les projets communs interclubs.

L'engagement militant émerge dès que la disponibilité, la curiosité, les sollicitations amènent les bénévoles à s'aventurer au-delà de leur club. Ainsi, dès les années 2000, l'entraide pour soutenir la création de nouvelles associations a joué un rôle fondateur pour constituer un réseau d'amitiés et de confiance. La participation, l'implication dans les activités et les collectifs qui portent des projets communs aux clubs suscitent de nouvelles vocations souvent durables. Ainsi au fil de deux décennies de véritables attracteurs générateurs de nouvelles et nouveaux militant.e.s ont constitué le milieu formateur/transformateur de l'escalade FSGT IDF.

Philippe SEGRESTAN et Yves RENOUX

**Marcel Mauss, né le 10 mai 1872 à Épinal et mort le 10 février 1950 à Paris, est généralement considéré comme le « père de l'anthropologie française ».*



1933 : Hitler devient chancelier d'Allemagne.

1934 : Fusion de l'Union des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail (USSGT) et de la Fédération Sportive du Travail (FST) qui deviendront la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT).

1934 : Mouvement contre les Jeux Olympiques nazis à Berlin.

1936 : Front populaire avec comme Léon Blum comme Président du Conseil.

1936 : Le nouveau slogan de la FSGT devient : « Pas un sou, pas un homme aux JO de Berlin ».

1936 : 6 000 athlètes et 22 pays s'engagent à participer aux contre jeux de Barcelone.

14 juillet 1936 : Départ de la délégation FSGT vers Barcelone.

17 juillet 1936 : Coup d'État du général Franco. Nuit du 18/19 juillet 1936 : Coups de feu dans Barcelone et début de la guerre civile.

23 juillet 1936 : Annulation des contre-jeux. Une partie de la délégation française FSGT rentre en France quand d'autres s'engagent dans les Brigades Internationales aux côtés des Républicains Espagnols...

Le 1^{er} septembre 1939 : Hitler envahit la Pologne. Début de la guerre mondiale de 1939-1945.











Le sporting cheminot pratique omnisport

Fort de plus de cent ans d'existence, un petit détour historique sur le Sporting Club de Paris Orléans (S.C.P.O.) semble ici opportun. C'est le 21 juin 1919 qu'il voit le jour. Il est alors constitué de quatre sections.

Tandis que l'année 1936 voit l'avènement de la SNCF, le Sporting Club de Paris Orléans change de nom pour devenir le Sporting Club de Préparation Olympique. Le basket-ball est alors sa section phare et l'équipe devient Championne de France. La discipline est malheureusement mise en sommeil en 1936 après avoir toutefois décroché quatre titres à l'échelle nationale. Trente-six ans plus tard, ledit club change pour la troisième fois de nom pour devenir plus humblement le Sporting Cheminot de Pratique Omnisports. 1983 est à marquer d'une pierre blanche pour deux raisons. Elle mobilise le plus grand nombre des adhérents de la structure (1773). Ensuite, elle se décompose en 14 sections, allant des échecs au football, en passant par le ski et la voile pour n'en citer que quelques-unes. Le club connaît ainsi son âge d'or. 1987, n'est pas non plus une moindre année. En effet, la section rugby accède à la 3^e division nationale et les Comités d'Établissement entrent dans les clubs SNCF C'est en 1999, soit 63 ans plus tard, que la section basket-ball renaît de ses cendres. Aujourd'hui, le club mobilise 622 adhérent.e.s dont 69 femmes et 17 enfants. Tous sont âgés de 30 à 65, voire 70 ans, avec une dizaine d'enfants mineurs pour le tennis. Malheureusement, comme pour beaucoup de clubs de la Fédération, la pandémie, couplée aux restructurations du monde cheminot, ont fait baisser les effectifs depuis 6 ans. Le nombre de licenciés a été divisé par deux depuis 2015. Afin de pallier cette déperdition, des stratégies vont très bientôt être mises en œuvre. Un plan de communication et un site Internet vont, en effet, être développés en vue de promouvoir les activités du club. La cible ? Les jeunes cheminot.e.s, club de sport en entreprise oblige ! Les activités sportives sont ouvertes à toutes et à tous pour la compétition. Cependant, certaines sont réservées aux cheminot.e.s et leurs ayants droit au sein de l'Union Sportive des Cheminots de France (USCF). La dimension loisir n'est pas en

reste. Ceci, grâce aux bénévoles qui administrent le club, encadrent les activités et entraînent les sportifs à tous les niveaux. Les entraînements ont lieu toute l'année scolaire pour certaines sections et toute l'année civile pour d'autres. Si la saison ne permet pas la pratique, les cours théoriques et les examens pour les encadrants sont organisés en lien avec les fédérations. Les championnats de la FSGT sont proposés aux sections tout en respectant le choix de leurs affiliations. Les sections plongée subaquatique, basket, musculation, voile et le club sont affiliées à la FSGT afin que chaque adhérent.e puisse y adhérer. Les Assemblées générales des sections et du club se révèlent comme des temps forts. Novembre 2019, a d'ailleurs été l'occasion de fêter dignement les 100 ans du club. Si les challenges nationaux voire internationaux de l'USCF et l'USIC (Union Sportive Internationale des Cheminots) permettent aux compétitrices et compétiteurs de se rencontrer, des initiatives de portes ouvertes sont également organisées au complexe sportif de Champdauphin à Ivry-sur-Seine par la commission des activités sociales du CSE SNCF de Paris Rive Gauche. Il est à noter que le SCPO adhère à l'ensemble des valeurs inhérentes à la FSGT ; démocratisation du sport pour le plus grand nombre au tarif le plus abordable et dans des conditions favorables grâce à la généralisation du bénévolat. Ces valeurs sont, d'ailleurs, inscrites dans les statuts du club. Une anecdote cocasse pour finir ce riche parcours. Il y a 14 années, une photo en Une du Télégramme de Brest, prise lors de l'arrivée d'une étape du « Challenge Yannick Coho » (ex régates de la Nouvelle Vie Ouvrière), chaque membre de l'équipage de « Noriki 3 », le bateau du SCPO, censé lutter pour une place à l'arrivée, cachait une canne à pêche derrière son dos. Eh oui, si le SCPO prend toujours au sérieux la compétition, il importe également de ne pas oublier le casse-croûte !

Claire GIL

Une dixième bougie pour SMASH

Qui n'a jamais pris une bougie lors d'un match de volley ? Ici, il ne s'agit pas d'un ballon qui nous tombe sur la tête et monte à toute vitesse vers le plafond, mais bien de notre anniversaire. Revenons sur les 10 ans de notre association.

SMASH, est avant tout une aventure collective. La bande d'amis « mordus du volley-ball » que nous sommes a voulu créer l'association qui lui plairait : abordable, conviviale, ouverte, où nous pourrions revendiquer et développer une pratique mixte du volley-ball. Si trouver un créneau le soir en semaine a été un parcours du combattant à cause du manque d'infrastructures parisiennes, nous avons fini par en obtenir un « à l'essai » en janvier 2013 le dimanche après-midi au Gymnase Marie Paradis. Mais nous savions que le plus gros du travail restait à faire.

En effet, le créneau doit être « rentable » pour le garder. Il fallait qu'un certain nombre de personnes s'y rende chaque dimanche pour que la période d'essai se transforme en « CDD ». Nous avons ainsi conduit une politique d'attraction en mettant en place des cartes de six séances pour ceux qui ne voudraient venir que quelques dimanches en plus des tarifs bas proposés à l'année. Par la suite, nous avons obtenu un deuxième créneau dans ce même gymnase. Et enfin, en septembre 2013, nous avons eu l'opportunité de prendre, sur proposition de sa présidente, la succession de l'Association Suisse de Gymnastique au Gymnase D&R Gamzon afin que la pratique du volley-ball puisse y perdurer. Aujourd'hui, nous y accueillons les compétitions FSGT d'une partie des équipes SMASH.

En l'espace de 9 ans, l'association est passée de 24 adhérents en 2012 à 76 en 2021 et s'est inscrite dans le tissu associatif parisien, notamment par sa réputation conviviale et par le biais des championnats FSGT : d'une première équipe de compétition en 4x4 mixte dès 2013, elle en totalise 10

(4x4 mixte, équimixte et féminin) en 2022. Malgré l'année blanche 2020-2021 en termes de compétition, SMASH a réussi à pérenniser ses équipes FSGT dans toutes les catégories où l'association était déjà présente.

LE JEU MIXTE AU CŒUR DE LA PRATIQUE

Depuis la rentrée 2017, nous avons souhaité mener une politique active de recrutement d'adhérentes afin de développer des équipes d'équimixte et de 4x4 filles (2 équipes aujourd'hui). Si le volley-ball est davantage dans la lumière depuis quelques années avec les titres remportés par l'équipe nationale masculine FFVB et que le nombre de demandes d'inscriptions est monté en flèche, il n'en reste pas moins que la médiatisation des compétitions reste faible, et que celle des compétitions féminines est quasi inexistante. Sur le terrain, la différence entre les ligues masculines et féminines est plus que palpable : le volley-ball féminin est le parent pauvre de notre sport.

Chez SMASH, la mixité stricte des entraînements est un axe fondateur de l'association. Il y a une réelle volonté de créer une pratique commune mixte de haut niveau, qui reflète l'évolution de la société, redistribuant les rôles hommes/femmes vers une recherche d'équité, mais aussi comme une ressource de convivialité et d'échange. L'approche du jeu est transformée afin de trouver un nouvel équilibre, pouvant rivaliser avec des équipes masculines. SMASH 1 est, par exemple, la seule équipe mixte de la division 1 du champion-

nat FSGT et montera en élite l'année prochaine. Elle a par ailleurs fini 6e du championnat de France 4x4 masculin.

Aujourd'hui, la présence des femmes dans le volley-ball est un point clé dans le développement du sport car elle participe à l'évolution du jeu. Une politique réelle de féminisation devrait être menée au niveau fédéral et au niveau local. Cela se passe à la fois au niveau de la mixité des associations mais aussi dans la promotion sportive, dans les images que l'on diffuse. Montrer des images où hommes et femmes jouent ensemble est crucial, d'autant plus que le jeu mixte fonctionne vraiment bien. N'hésitons pas à le dire, il permet de casser les clichés qui persistent entre hommes et femmes sur la qualité du jeu. Il s'y trouve un vrai potentiel de développement. Le championnat FSGT 4x4 équimixte dans lequel nous avons aujourd'hui 3 équipes (sur le podium de la division 1 en 2021) apporte une évolution très intéressante.

Si l'on regarde le parcours de SMASH ces dix dernières années, les raisons principales du fait qu'elle ait perduré sont : son collectif, l'investissement du bureau et des adhérent.e.s dans la vie associative et locale (SMASH est membre de la Commission Volley-ball FSGT du Comité de Paris) et un projet solide auxquels tous et toutes adhèrent au sein de l'association. Dès le départ, nous avons

vu l'association de volley-ball non seulement comme un lieu de sociabilité, d'inclusion et de rencontres mais aussi comme un enjeu de développement local, un service de proximité, de mixité sociale et de mixité tout court. Une des pistes pour le futur du volley passerait vraiment par la féminisation des associations et par la pratique mixte du volley-ball. Rien ne nous dit que les championnats resteront toujours strictement féminins ou masculins. D'autres sports, comme le biathlon, ont des catégories mixtes et ont vu l'émergence de championnes qui ont autant d'impact que leurs homologues masculins. Plus les championnats mixtes se développeront, plus la pratique féminine se développera et plus le volley-ball changera de visage en allant vers l'équité et l'égalité aux niveaux amateur et professionnel. Le tissu associatif est capable de faire bouger les choses. Il est sur le terrain, au contact des gens, prêt à être mis à contribution.

Élise FRANK

Vice-présidente et co-fondatrice de SMASH Volleyball

Photo : Jérémy Dubois



L'ESC XI^e un club ancré

« Rien ne sert d'évoquer le passé s'il ne prépare l'avenir. »

HISTORIQUE

Tout comme deux autres grands clubs parisiens – l'Entente Sportive et Culturelle du X^{Ve} (1910) ou le Club Populaire Sportif du X^e (1935) – l'Entente sportive et culturelle du XI^e (1949) a une longue histoire de plus d'un siècle, liée à celle du sport travailliste et aux mouvements politiques qui ont agité la France pendant les deux grandes guerres. L'ESC XI^e est héritière en ligne directe du Club Pédestre de l'Étoile rouge, fondé dans les années 1920, et auquel adhéra un certain Auguste Delaune (1908-1943).

ACTIVITÉS

Ce club d'arrondissement cultive donc, naturellement, le sport pour toutes et tous, en offrant à la population du 11^e arrondissement de Paris, de nombreuses activités (volleyball, natation loisir, badminton, pétanque, boules lyonnaises, randonnées ski montagne, tennis). Fort de plus de 500 licencié.e.s (adultes et jeunes, 15 %), il est organisé en commissions sportives, avec un comité directeur dont les décisions sont prises de façon collégiale.

Le développement du club se heurte au sous-équipement de la Ville de Paris, que ce soit pour le volley-ball ou le badminton. Ces deux activités se présentent différemment quant à l'offre FSGT. Alors que le volley, très impliqué dans le Comité de Paris, est très satisfait des nouvelles règles et de la mise en place du volley mixte, l'offre beaucoup moins forte pour le badminton attire moins. Les badistes, plus consommateurs, se retrouvent plus dans l'offre de la

FFBAD notamment en termes de compétition. Pour relancer la mixité, le coach organise le 26 mai 2022 « l'ESCension », un tournoi interne et amical où participeront adultes et jeunes, compétiteurs et loisirs dans des équipes mêlant les différentes catégories.

Les autres sections se portent bien et performent dans leur discipline, notamment les boules lyonnaises et la pétanque. La natation a un deuxième créneau et la section tennis rencontre un nouvel élan avec un nouveau bureau. La montagne s'essouffle mais il reste un noyau d'adhérent.e.s.

Les actions en direction des jeunes diffèrent selon les activités : le badminton et le tennis offrent une école jeune (déjà en place pour le badminton).

Pour faire écho au « culturel » du nom du club, il a été organisé pendant quelque temps, un ciné-club, des visites de musées et des balades historiques dans Paris. Les dirigeant.e.s souhaiteraient relancer ces dernières à l'avenir.



dans le passé, mais pas que



ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Un club ne peut fonctionner sans l'engagement bénévole de ses militants mais aussi de ses membres. Cet engagement se construit au contact de l'autre, ancien comme jeune.

Georges (l'ancien président) souligne l'importance de l'héritage de Jean KACEF (volleyeur et président de 1978 à 2000) « *s'il a fait tout cela pour nous, nous pouvons le faire pour les autres* ». Pour Georges, comme pour Cécile, présidente actuelle, ce qui les réunit, c'est une idée commune, des valeurs communes, avec débats et partage au-delà du sport. Pour autant, la relève n'est pas une évidence. Dans la société de consommation dans laquelle on vit, on court partout et il est parfois difficile de consacrer une partie de son temps libre pour la communauté. C'est un choix sans demi-mesure, et il est nécessaire de rester proche des adhérent.e.s, même en dehors du club. Cécile ajoute que motiver les

uns et les autres est quelquefois épuisant, mais quand on réussit à rassembler, alors là c'est un réconfort incommensurable.

Georges et Cécile voudraient dépasser plus souvent le cadre des sections via la mise en place d'actions communes, comme la fête du club, afin de rassembler tous les adhérentes et les adhérents des différentes sections, créant ainsi un lien au-delà de leurs sports respectifs.

Pour conclure ce court portrait, pour Cécile, « *le sport véhicule de très belles valeurs, participe à l'apprentissage de la vie en communauté et favorise le développement individuel indispensable* ».

Longue vie à l'ESC XI^e !

Denis LAMY

Cercle sportif des Flandres

Créé en 1985 dans le 19^e arrondissement, le CS Flandres est né d'une crise au sein de la section judo de l'US Curial Cambrai, club multi-sports alors affilié à la FSGT.

L'un de ses fondateurs, Maurice PALLARES, raconte : « J'ai amené mon fils au judo. C'était au gymnase d'en face. Il n'y avait qu'à traverser la rue. J'ai découvert que des parents pratiquaient aussi alors je me suis lancé à mon tour à passer les différentes ceintures. Puis il y a eu des problèmes dans la gestion du club et avec quelques-uns nous avons décidé de créer un nouveau club ». Le Cercle Sportif des Flandres était né. « J'ai assumé la présidence plusieurs années avant de passer la main à mon ami Hervé. Je me suis investi à la FSGT, aux côtés de personnalités comme Robert MARCHAL, Jean BARANGER et Jean-Claude COLLIN qui organisaient des compétitions pour les enfants, dès les années 1960. Une belle expérience très enrichissante. »

Le pilier principal du club aujourd'hui s'appelle donc Hervé QUESNE. Comme Maurice, il a découvert le judo en amenant son fils au club et a commencé à s'entraîner assidûment jusqu'à devenir ceinture noire 2^e Dan. Véritable passionné, il s'est alors mis en tête d'obtenir le Brevet d'État de Professeur de Judo pour pouvoir transmettre son expérience aux jeunes. Diplôme qu'il a obtenu à l'âge de 47 ans, en autodidacte et grâce au soutien de Guy CHOPLIN, l'un de ses mentors, aujourd'hui 7^e Dan. À 59 ans, comptable de profession, Hervé anime bénévolement les cours de judo, chaque mercredi et vendredi 3 créneaux entre 17 h 30 et 21 h 30, répartis entre les 4-6ans, les 7-14 ans et les adultes. Comme il le dit si bien : « La comptabilité c'est mon gagne-pain, le judo c'est ce qui me maintient en vie ». Il est maintenant 4^e Dan.

Le CS Flandres compte 47 adhérent.e.s cette saison, tous.les licencié.e.s FSGT, sa seule fédération depuis sa création (effectifs en baisse par rapport à l'avant covid, la peur du virus a encore freiné le retour des petits sur les tatamis). Le club met au centre le plaisir d'apprendre, de progresser à son rythme, la camaraderie, les valeurs d'entraide, sans esprit de compétition exacerbé. Joëlle LE BORGNE, présidente du club, précise : « Qu'on soit combatif ou pas, on peut pratiquer le judo toute sa vie. C'est un sport ludique, qui t'apprend à maîtriser ton corps, où tu te défoules et où tu dois rester concentré sur ce que tu fais ». Joëlle a pris la direction du club il y a une dizaine d'années. Urbaniste, elle pratique le judo loisir depuis plus de 30 ans. Originnaire du Pas-de-Calais, elle a d'abord adhéré à l'ACLEF (autre club du 19^e) affilié à la Fédération Française de Judo (FFJDA), qui partage un créneau au gymnase Archereau avec le CSF. Les deux clubs entretiennent des liens étroits. Sollicitée pour aider à l'organisation des compétitions enfants FSGT, elle s'est peu à peu impliquée dans la vie du CSF jusqu'au jour où Hervé lui a proposé de prendre la présidence. « Chez les petits, il y a beaucoup de filles, peut-être 50 % des effectifs. C'est un sport très mixte aujourd'hui » affirme-t-elle. « Mais à l'adolescence, beaucoup abandonnent la pratique sportive, et les filles encore plus que les garçons. Être une femme présidente de club, c'est ma manière de montrer aux filles qu'on peut continuer à pratiquer le judo toute la vie et même prendre des responsabilités. »

à la découverte du judo des enfants et des parents

De cette proximité entre les deux clubs FSGT et FFJDA, sont nées d'autres coopérations fructueuses. Christian BOISFER, par exemple, professeur de judo 6^e Dan, entraîne régulièrement le groupe adultes commun au CSF et à l'ACLEF. Sous l'impulsion d'Hervé et de Romuald HENRY (autre acteur important de cette équipe de copains) il est aussi un des piliers de l'animation des compétitions enfants FSGT. « *Quand le but est de se faire plaisir, de rencontrer d'autres judokas pour évaluer ses progrès, de rester motivé pour continuer de progresser, alors la compétition est intéressante et éducative. C'est ce que j'explique aux enfants et aux parents présents avant le début des combats. On explique le règlement, on relativise le résultat, on dirige l'échauffement pour tous les enfants ensemble, on récompense tout le monde à la fin, on rappelle le rôle de l'arbitre et le caractère humain de la décision : l'erreur est humaine, on ne joue pas sa vie !* », commente-t-il. Et ça marche !



En prenant toutes ces précautions, c'est vraiment l'émulation qui l'emporte, évitant les excès du modèle de compétition pyramidal classique. La FSGT est la seule à mettre en place ce type de rencontres dédiées aux enfants de 7 à 14 ans. Ces journées sont aussi l'occasion de former des jeunes et des parents à la fonction de commissaire sportif bénévole (chronomètre et feuilles de résultats). C'est en particulier le rôle d'Olivier MAILLOLS, secrétaire du club, qui dynamise ces rencontres par sa capacité à mobiliser et fédérer autour de lui. Ce jour-là, Tom, benjamin au CSF, a eu l'occasion de tout faire : combattre le matin dans sa catégorie, arbitrer et être commissaire sportif des poussins et mini-poussins l'après-midi.

Comme au CSF et à l'ACLEF, des mamans et papas qui découvrent le judo en amenant leur enfant au dojo, ce n'est pas rare. « *Se dépenser, acquérir des techniques, approfondir des amitiés, cultiver des valeurs de respect, etc. Le judo peut apporter beaucoup ; et même apprendre un peu de japonais !* », souligne David, père de Tom, qui s'entraîne régulièrement depuis plusieurs années et n'hésite pas à s'impliquer dans la vie du club. Alors pourquoi ne pas inventer des rencontres inter-clubs pour ces pratiquants adultes, dans un but d'émulation, comme le font leurs enfants ? L'idée émerge. La dynamique équipe du CSF (et de l'ACLEF) relèvera peut-être le défi dans la longue tradition des innovations du judo FSGT.

Laurent MOUSTARD

La relève de la Villette

Au Parc de la Villette, pas loin du Zénith et de la Grande Halle, se trouve le jardin des Voltiges, où s'entraînent chaque jour des dizaines de personnes. Moyenne d'âge, la trentaine, toutes couleurs, toutes origines planétaires, tous parcours de vie confondus.

Antoine habite à côté. Il venait là, comme usager d'un lieu gratuit, accessible à tous, en autogestion pure. Important, pour progresser, de se motiver, de s'entraider, de se soutenir mutuellement. Diplômé en communication, il crée un réseau sur Internet pour que tous puissent se retrouver. Il fonctionne depuis cinq ou six ans. Tout un chacun est heureux d'y rencontrer d'autres personnes qui deviendront des amis ; l'émulation fonctionne. Mais les installations commencent à être vétustes, et largement insuffisantes. Pourquoi ne pas s'organiser ?

Antoine a pris rendez-vous avec le président du Parc, monsieur FUSILLIER pour lui expliquer la situation : un lieu ouvert à tous, régulièrement fréquenté par une centaine de personnes s'exerçant à la musculation et à bien d'autres pratiques dans cet endroit public en plein air, qui méritait un équipement plus adapté... Résultat : l'espace sportif se voit tripler de volume. Le jardin des Voltiges reconstruit est ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Le club s'est fondé institutionnellement en association, il y a plus d'un an. Pour ce faire, il fallait un président. Antoine se dévoue, mais il fallait encore deux autres personnes. Et non sans mal, c'est chose faite. *Calisthenic, c'est de la musculation à partir du poids du corps, et c'est à la base des activités de l'association, c'est du street work out*, explique Antoine. Tractions, pompes, dips sur barres parallèles, squats... Toutes ces pratiques extérieures viennent de Russie et des États-Unis, poursuit-il. Et quand je rétorque que durant la clandestinité de l'Occupation nazie, les membres des groupes résistants de la Main-d'œuvre immigrée (MOI) se retrouvaient de la même façon pour s'entraîner et préparer leurs actions, il me répond : *Tu vois ? C'est la relève de la Villette ! [...] Ici, c'est*

aussi un lieu de discussion dans un quartier extrêmement mixte. Un lieu où trouver des solutions aux problèmes rencontrés quand on est tout seul. Les réseaux peuvent permettre de se mettre en condition pour stimuler sa motivation.

L'association est fondée sur trois objectifs : 1/ reconstruire le terrain, s'en occuper et accueillir les pratiquants ; 2/ créer des ateliers, notamment avec la FSGT, avec des personnes réfugiées mais aussi tous les publics ; organiser des compétitions pour faire vivre le lieu ; 3/ faire découvrir d'autres sports à ceux qui viennent ici, dont l'escalade. Le terrain dispose d'un minuscule mur. On peut devenir plus ambitieux...

Un dernier mot d'Antoine : *Nous travaillons sur le concept d'autonomie sportive, et qui dit autonome, dit responsable. La libre pratique du sport, sans horaires ni matériel, doit s'organiser afin de se rendre visible et de se démocratiser.*

Chacun est chaleureusement invité à découvrir ce lieu et tous ses acteurs, héros d'un quotidien qui ne peut que s'élargir.

Hélène AMBLARD



Le cœur sur la main

Situé dans le 12^e arrondissement de Paris, Athlétic Cœur de Fond est un club de course à pied et de triathlon. Il est notamment affilié aux fédérations françaises d'athlétisme (FFA) et de triathlon (FFTRI). Le club suit depuis sa création en 1998 une ligne directrice articulée autour d'une offre sportive de qualité et d'un projet associatif fondé sur la lutte contre toutes formes de discrimination. Dans son effort d'intégration, le club a ainsi le souci constant de combattre le sexisme (il est composé à quasi-parité de femmes et d'hommes).

Il favorise l'intégration de toutes les personnes quelle que soit leur orientation sexuelle des athlètes hétérosexuels comme LGBT partagent les mêmes efforts pendant les entraînements et l'association est affiliée à la Fédération Sportive LGBT+.

Le club promeut le sport pour les personnes en situation de handicap (adhésion à la Fédération Française Handisport) et accueille des athlètes handicapés. Il met en œuvre une pratique sportive solidaire (accueil des coureurs exilés en partenariat avec plusieurs associations ou centres d'accueil et d'hébergement situés en Île-de-France) depuis plusieurs années. Dans le cadre de cet accueil, le club s'est affilié à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT). À travers cette affiliation, le club a pu ainsi prendre des licences sportives via la FSGT pour plusieurs des coureurs exilés qu'il accueille. Grâce aux connexions de la FSGT avec d'autres structures et au développement du programme Paris Sport Réfugié, auquel le club participe, ce dernier a pu développer des relations avec d'autres associations sportives membres de ce programme et ainsi partager avec elles leurs expériences réflexives concernant l'accueil d'exilés. Grâce aux dons de membres de la FSGT, le club a aussi collecté des vêtements de sport et redistribué aux coureurs exilés.

Afin que chacun puisse progresser selon son niveau et ses objectifs propres, toutes les séances d'entraînement sont animées par un entraîneur diplômé de la Fédération Française d'Athlétisme. Au fil des ans, des programmes spécifiques ont été affinés pour préparer à des disciplines diverses : course hors stade (10 km, semi-marathon, marathon, etc.), cross, trail ou triathlon. Ces moments privilégiés donnent lieu au plaisir de l'effort, au

dépassement de soi, à l'épanouissement individuel dans l'esprit de groupe bienveillant et au renforcement des liens amicaux.

Le club est ouvert à toutes et tous mais il requiert de pouvoir courir de manière autonome 7 km tranquillement. Le club propose tout au long de l'année des entraînements de courses en côte, des fractionnés courts ou longs chaque lundi, mercredi et vendredi sur le créneau de 19 h 30 à 21 heures sur piste dans le 12^e arrondissement de Paris ou dans le Bois de Vincennes. Une séance a lieu le dimanche matin à 10 heures également dans ce bois pour effectuer une sortie longue. Les entraînements sont structurés pour permettre d'évoluer en course à pied sans renoncer au plaisir d'être tous ensemble ! Le club a mis en place trois séances d'essai gratuites avant de faire son inscription. Chaque année, le club suggère à ses adhérent.e.s des courses financées ainsi que des stages en été ou en hiver pour la course à pied ou le triathlon afin de pouvoir renforcer la cohésion du groupe. En dehors de la pratique sportive, le club propose aussi à l'ensemble de ses adhérents des moments conviviaux avec notamment l'organisation de soirées plusieurs fois dans l'année qui sont toujours des moments qui permettent de renforcer la cohésion du groupe.

N'hésitez pas à nous envoyer un message pour plus d'informations et toute autre demande ! Nous serons ravis d'y répondre ou de vous accueillir !

Frédéric SICARD

<http://coeurdefond.fr>
coeurdefond@gmail.com

Itinéraire d'un footeux à la FSGT

Je m'appelle Jean-Paul COMMIN. J'étais adhérent à l'ASCBNP de 1968 à 1972 puis à l'USEG MURAT de 1972 à 1991. La vie d'un footballeur amateur se résume le plus souvent à de bons souvenirs. On oublie plus vite les plus mauvais. Il reste surtout le bonheur que peut apporter ce sport, certes collectif, mais dont on peut individuellement garder quelques moments heureux.

Je me souviens de ma toute première sélection au Comité de Paris en 1963, j'étais junior et nous

sommes imposés 2 buts à 1 en finale de la coupe Hippolyte GAILLARD du nom d'un dirigeant de la fédération au stade du Ray à Nice en lever de rideau d'une rencontre FSGT de Ligue 1.

Souvenir d'une anecdote peu banale dans le milieu du football : j'étais inscrit sur la feuille de match comme avant-centre titulaire et comme gardien de but remplaçant. Curieux ?

Je n'ai malheureusement pas pu fêter comme il se doit cette victoire avec les copains, devant, le soir même, prendre un train de nuit pour re-



joindre à l'autre bout de la France mon club avec lequel je jouais le lendemain un match comptant pour la coupe Inter BNP.

J'ai connu une autre sélection en 1970 avec l'équipe de France de la BNP lors des Jeux Olympiques du Banesto (coupe inter banque) à Madrid. Je me souviens de ce luxe inhabituel : habillé sur mesure de la tête aux pieds (sac de sport et survêtement compris), logés dans un hôtel 4 étoiles. Bref, une semaine de rêve qui se termina par notre élimination en quart de finale par le Portugal.

Ma troisième sélection a été celle de l'équipe Espoirs du Comité de Paris. Même si certains joueurs changeaient obligatoirement de catégorie de par leur âge, nous étions tous heureux de nous retrouver. Nous formions un vrai groupe de copains.

Un de mes moments les plus forts avec cette sélection Espoirs FSGT a été notre voyage en République Démocratique Allemande (RDA).

Celle-ci reste à graver dans le marbre. Notre groupe était composé de 16 joueurs et de 2 dirigeants (Jean-Jacques LOUSTAU et Michel PLAUD). 25 heures de train. Palabres interminables avec un contrôleur allemand dans le wagon qui était très hésitant sur la pièce d'identité d'un de nos joueurs à la peau noire. Un arrêt d'une demi-heure à la frontière entre les deux Allemagnes a été l'occasion de descendre sur le quai et se dégourdir les jambes avec 1 ballon. Bien mal nous en a pris ! Des militaires pointaient leurs mitraillettes en nous intimant de remonter dans le train. À notre arrivée à Greifswal, située à la frontière de la Pologne, ville universitaire et

de pêcheurs sur la mer Baltique nous sommes reçus comme des princes par nos homologues Allemands. Nous aurons 3 matchs dans la semaine dont 1 contre une équipe de vétérans où nous avons pris une leçon de football. Les adieux furent très émouvants avec des larmes de la part de nos amis allemands qui n'ont malheureusement pas pu se joindre à nous sur le quai de la gare.

Bien que licencié à la FFF, je jouais également en FSGT avec mes clubs (BNP puis USEG MURAT) cela m'a permis de connaître d'autres sélections et de vivre la Coupe du magazine « Vie Ouvrière » et la fameuse Coupe Auguste Delaune. Tous ces souvenirs m'ont apporté d'immenses joies, des possibilités de voyager et de nombreuses rencontres inoubliables, et un formidable enrichissement humain hors du commun.

Par ce texte, je voudrais aujourd'hui remercier tous mes anciens coéquipiers qui ont sué avec moi sur tous les terrains de France et de Navarre, et avec qui nous avons toujours su conserver cette chaude ambiance quel que soit le résultat du match.

J'adresse aussi un remerciement tout particulier à tous les dirigeants bénévoles qui œuvrent encore aujourd'hui pour que continue à vivre cette grande famille qu'est la FSGT.

Jean-Paul COMMIN

Drôles de noms

La vie associative nous réserve souvent des surprises. Les clubs qui adhèrent au Comité de Paris ont parfois des noms très originaux. Nous avons voulu en savoir davantage. Enquête auprès des clubs... de foot!

Pour **LES MOTIVÉS DE PARACHUTE**, tout a commencé un jour d'hiver enneigé. Pour jouer sous la neige, il fallait être motivé et parachute est le nom du stade où le club a l'habitude de jouer.



LE BORUSSIA DES POTOS est un groupe de copains qui utilise le terme « potos » au lieu de poteaux. L'analogie entre potos et poteaux étant flagrante, ils adoptent ce mot, quant à la référence au Borussia, elle évoque parfaitement le Borussia Dortmund, en quelque sorte le dernier bastion du football d'antan.

L'ESPRIT CANARI n'est pas lié à une passion pour les volatiles mais pour le FC Nantes, leur club de cœur.

L'AS RHUM, ce nom a été choisi pour un tournoi de promo organisé par leur école de commerce à Angers. L'idée était de trouver un nom proche d'un club de haut niveau et de pouvoir le dériver sur le thème de l'apéro. Ils ont pris l'AS Rome,

d'où le nom **AS RHUM** bien entendu.

Le seul club mythique à avoir remporté plus de Ligues des Champions que de titres de championnat national est le Nottingham Forest. L'ensemble des membres de l'équipe venait du Sud et pour une grande partie de Béziers. Du coup, ils ont choisi d'y ajouter Mauresque (Pastis et orgeat comme au pays!). Cela donne **NOTTINGHAM MAURESQUE**.



Le **LOKOMOTIV DESPUCHES** est né à Madrid lors de la rencontre Atletico Madrid/ Arsenal. Pensant réussir à déchiffrer quelques mots d'espagnol dans les bars les plus chauds de la capitale espagnole, il s'est avéré finalement pour Antoine, non hispanophone, que **DESPUCHES** (prononcé DESS-POU-TCHESS) n'existe pas mais mériterait sa place dans le dictionnaire espagnol. Ils ont décidé de le retenir et d'y ajouter une **LOKOMOTIV**, symbole de force, de valeurs et de courage.

Les joueurs tous originaires de Bourgogne et de Franche-Comté, alors quoi de plus fédérateur qu'une fondue?! À la bourguignonne, à la paysanne, à la chinoise, à la savoyarde... En fait, il existe autant de fondues qu'il existe d'amoureux du caquelon. **L'AMICALE DES FONDUS DE FOUTCHBOL** se passionne pour le football amateur incarné par le fameux mot d'ordre brésilien « joga bonito! » pour le dire en deux mots : être fondu de beau jeu.

L'histoire commence en 2016 lorsque des anciens de promo de l'École des Mines de Paris décident de garder contact en créant un club de foot à 7 pour pouvoir se réunir tous les lundis soir. Le plus beau jeu de mot est **MINCHESTER PARIS**.

LA DÉMOCRATIE POLYGONAISE fait référence à la plaine de jeu du Polygone, dans le bois de Vincennes, où se sont rencontrés les fondateurs de la première équipe de foot; mais ce nom rend surtout un hommage à la Democracia Corinthiana, club de football autogéré ayant milité avec panache contre la dictature brésilienne et l'oligarchie footballistique dans les années 1980.

LE SPARTAK RETROGRAD a été fondé par des journalistes sortis de l'ESJ de Lille et fait écho à un jeu de mot à partir de Petrograd (St Petersburg). Retrograd fait référence à rétrogradation afin d'indiquer que les joueurs ne se prennent pas au sérieux, tout en rendant hommage au football de l'ex Union soviétique et comme un clin d'œil à l'implosion de l'URSS et aux villes soviétiques qui se finissaient souvent en « ad ».

La genèse du **BAYERN BARBECUE CLUB**, soit BBC, remonte à 2017, temps où la passion du cuir réunissait quelques amis. Pourquoi ces initiales? Pour « Bonne Bourlingue entre Camarades » qui n'acceptent aucune rencontre de moins de 3 mi-temps. Bayern pour les contenants d'un litre d'origine bavaroise, Barbecue pour un sens du jeu aussi aiguisé que des merguez carrouf périmees et Club pour les moments de cohésion au Duplex, établissement nocturne connu et reconnu.



BAYER LES VERRES CUL SEC a été historiquement trouvé au cours d'une soirée mémorable. La compétition fut rude entre les différentes propositions toutes plus vaporeuses les unes que les autres : la « serviette de Geneviève », la « barrière de Monique », le « spar tacle de mas flow », la « dynamite de Kiev » ou encore la « racine de tata bourge ». De leurs origines alsaciennes, de leur parfaite santé (à l'époque) et de leur goût pour les bulles houblonnées ont fait la différence à l'heure du choix

Sachez tout de même qu'il y a aussi l'AS des footballeurs bi-jambistes du lundi, l'ASS les folklos chevronnés, Ballezebuts, l'AS newteam devils, l'Amicale football pastis, Bayern de Monique, Cel est de Paris, FC Perlimpimpin, Jokari club de Paris, l'Olympique de Marcel, les 7 mercenaires FC, les bouchers de la Villette, les dentistes de la favela, les pieds carrés FC, les tontons du ballon rond, Los mythos, Olympique navet, Sept AC, Variété club des red debils, Paname fonky clique, Réal de Martine, Bougnat FC, Dantesque de Paname, FC Cachaça, FC gros radis, Bristane Belgrade, AS Pintes de frappe, l'Étoile rouge de la Villette, Mi-lent à 7, Celtic gossbow et les Tontons flingueurs, etc.

Michel FUCHS

Râleur ?

« C'était dans les années cinquante, avant Prague et Budapest. J'ai survécu à la purge. Un beau jour, on s'est retrouvés au Comité sans Serge Bedez, le président, et sans Raymond Granet. Le PS - version « off » - avait dit que le PS avait invité ces militants à rejoindre l'UFOLEP... En réalité, ils avaient été virés. Le Comité Île-de-France était rue La Bruyère. Je me souviens qu'en 1962, au moment de l'alerte des parachutistes, on s'était retranchés à trente pour protéger le Comité, de peur d'une attaque. On était là, à attendre... On a passé la nuit... ».



Né en 1929 en Italie, il n'a pas dix ans lorsqu'il en est chassé avec ses parents par les lois raciales de Mussolini en 1938. Avec sa mère, ils arrivent à Paris, tandis que son père fonde une usine de boutons avec l'un de ses oncles à Saint-Claude.

Dotée d'un solide bon sens, riche de tradition juive « par la cuisine », sa mère est résolument laïque. Sam sera inscrit à l'école primaire de la rue des Boulets, avant de rejoindre son père avec sa mère en 1939... Cinq mois plus tard, son père meurt à Saint-Claude.

Bref retour à Paris. Après la débâcle de la « Drôle de guerre », parmi des milliers d'autres, c'est l'exode. Les voici à Soulac, puis Clermont-Ferrand où vit un oncle. Continuant sa scolarité, Sam y verra son premier allemand. Le certificat d'études décroché, que faire ? Les lois de Vichy interdisent aux Juifs tout mode d'accès à l'Université. Ce sera l'école professionnelle Amédée Gasquet de Michelin. La menace plane.

COMBATTRE LE MAL...

Il a survécu à bien pire encore, Sam Altabef. Toujours critique, avide de savoir, jamais il n'a appartenu à un parti. Attentif à toutes les formes d'expression, il pousse la discussion, apportant un point de vue où le doute engage et stimule la réflexion collective. Grain de sel précieux un brin mêlé de poivre dans le confort sucré du consensus, il n'est jamais satisfait. « Un râleur », diraient certains... Râleur, mais constructif. Il l'a décidé très tôt : « Rien de ce qui est humain ne m'est étranger ».

Après une tentative d'installation à Lyon en été 1942, sa mère choisit Nice, alors sous occupation italienne. Ici, jusqu'à l'arrivée des Allemands, pas de mention « Juif » ; pas d'étoile jaune obligatoire... Mais dès le 10 septembre 1943, juste au lendemain de l'arrivée des nazis, c'est la rafle. Ils vont tenir plus de onze mois, apprenant chaque jour l'arrestation d'une connaissance, pour finalement retourner à Saint-Claude, où tous deux échappent de justesse à la grande

rafle. Ils y resteront jusqu'à la Libération. Après une deuxième année de collège à Nice et une troisième à Saint-Claude, le principal convoque sa mère: il ne doit pas arrêter ses études. De retour à Paris, Sam réussira son baccalauréat « Maths Élem ». En 1946, il habite avec sa mère rue de la Roquette. Poussé par un cousin récemment blessé dans les rangs de l'UJFF lors de la Libération de Marseille, il entre à l'ESC XI, ex-Étoile Rouge sportive, section volley.

Sam doit gagner sa vie. En horaires aménagés, il suit trois ans des cours de l'École du Louvre, avant un service militaire dont il sort sous-lieutenant.

L'ancien club d'Auguste Delaune compte alors nombre de survivants de la Résistance MOI et UJFF, et plus de 1 000 adhérents. Sous la même présidence de Maurice Berlemont, l'ESC XI choisit la scission fondatrice de l'US XI, regroupant notamment le football et le cyclisme. L'ESC XI garde le volley, les Amis de la nature, le basket, la pétanque et plus tard, un ciné-club.

Au début des années cinquante, Sam Altabef représente les volleyeurs, délégué de son club au Congrès de Saint-Maur. Sur la demande de Jean Lismonde, président des volleyeurs de l'Île-de-France, Sam préside une séance et rejoint la commission volley, entrant ainsi dans la FSGT. Il en lancera le bulletin, titré Smash, tout en participant, en initiateur, aux week-ends régionaux de ski. Il sera de l'équipe fondatrice du nouveau Comité de Paris.

« *Il n'est pas possible de traiter un cancer par le mépris. Il faut attaquer le mal par ses racines.* » Attaquer le mal? Sam s'y consacre résolument dans bien des domaines... À commencer par l'ignorance.

À près de quatre-vingt-treize ans, toujours membre licencié de l'ESC XI dont il est président d'honneur, Sam Altabef résume: « *Ce n'est pas une paresse intellectuelle. Je sais être critique et parfois carrément opposant. Mais je suis toujours convaincu que le sport est un moyen d'éducation irremplaçable. Et c'est là, mon point de rencontre avec la FSGT.* »

Hélène AMBLARD



Le mort *et*

Le crime eut lieu à l'Hôtel du Nord, bâtiment sans style et décrépit qui surplombe les eaux troubles du canal Saint-Martin, à quelques encâblures du gymnase Jemmapes.

Cette salle de sports polyvalente devait accueillir, le dimanche 10 avril, un match de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail opposant le Club Populaire et Sportif du 10^e arrondissement à l'Amicale Pongiste des Électriciens de Lille. Le vendredi 8 arriva le capitaine de l'équipe lilloise, le professeur Marcel Yarmolinsky, homme à la barbe et aux yeux gris, redouté de tous les connaisseurs pour son jeu retors. Il y avait belle lurette que l'on attribuait à Yarmolinsky ce titre de professeur, bien que personne ne se rappelât ce qu'il enseignait, ni dans quel établissement. À la table de ping-pong, Yarmolinsky avait écœuré plus d'un joueur de talent au fil d'interminables échanges qu'il semblait capable de prolonger pendant des heures entières et qui se terminaient invariablement par une faute de l'oppo-

sant à bout de patience. Ses partisans louaient son endurance et son sens tactique. Ses détracteurs lui reprochaient son jeu « à l'usure » et son manque de panache. Yarmolinsky était venu à Paris avec deux jours d'avance, profitant de l'occasion pour visiter deux ou trois expositions, car il était passionné de peinture.

Il avait donné rendez-vous à ses coéquipiers le dimanche matin à neuf heures. Ils trouvèrent sa porte entrebâillée. À l'instant où ils pénétrèrent dans sa chambre, ils furent pétrifiés par un spectacle horrifique : sur le canapé, dans la posture impossible d'une marionnette désarticulée, gisait le corps nu et sans vie de Yarmolinsky. Une raquette de ping-pong était plantée telle une hache dans son crâne. Ses globes oculaires avaient été arrachés et remplacés par deux balles de celluloid jaunes.



les balles jaunes

Quelques heures plus tard, dans la même pièce, le Commissaire Erik Lönnrot, de la brigade criminelle, débattait avec le docteur Treviranus, président de la FSGT.

— Pas besoin de chercher midi à quatorze heures, disait Treviranus, en brandissant un cigare impérieux. Yarmolinsky avait avec lui une grosse somme en espèces. Un cambrioleur aura pénétré pendant son sommeil pour dérober l'argent et, craignant son réveil, lui aura réglé son compte. Qu'en pensez-vous ?

— Le hasard intervient copieusement dans votre hypothèse, répondit Lönnrot. Voici un pongiste mort, je préférerais une explication pongistique aux imaginaires tribulations d'un imaginaire voleur.

Tout en parlant, Lönnrot avait précautionneusement séparé l'arme du crime de la tête de Yarmolinsky :

— Il va de soi qu'une raquette en bois ne pourrait en aucun cas fendre un crâne, poursuivit-il, mais voyez : cet objet ne reproduit que grossièrement l'apparence d'une raquette de ping-pong ; il est en métal, son bord a été aiguisé comme le tranchant d'une hache...

— En somme, opina Treviranus, le meurtrier voulait exprimer un message lié au ping-pong, et a tué pour des raisons liées à ce sport.

— Il se trouve, reprit Lönnrot, que le tennis de table est mon hobby, et que j'ai eu l'occasion de jouer contre Yarmolinsky. Il excellait au maniement du picot long, ce revêtement particulier qui confère à la balle une trajectoire flotter et rend hasardeuse toute riposte offensive, contraignant l'adversaire à se cantonner dans une défense frustrante. Le professeur aura exaspéré une fois de trop un joueur lassé de ne pouvoir placer une attaque...

— Dans ce cas, fit Treviranus, le tueur pourrait être n'importe quel joueur croisé par Yarmolinsky au cours de sa longue carrière pongistique.

— On peut restreindre l'éventail des suspects à ceux qui savaient qu'il dormirait dans cette chambre. J'exclurais a priori ses coéquipiers, qui n'avaient pas de mobile. Il reste le capitaine de l'équipe adverse, à qui le professeur a dû communiquer ses coordonnées afin qu'il puisse le joindre au besoin.

— Bon sang, mais c'est bien sûr ! L'individu va se présenter d'un moment à l'autre au Gymnase Jemmapes pour disputer le match. Courons le coffrer !

Michel DEPRACONTAL

*Inspirée d'une nouvelle de Jorge Luis BORGES :
« La mort et la boussole »*



Notre liberté ?

Chanter à gorge déployée
Ou savourer les vertus du silence,
S'envelopper de nuages ou de la senteur entêtante des jasmins,
Rêver devant la fragilité des myosotis,
Est-ce si futile en ces temps tant troublés ?

Garder le feu de ses passions, son imperturbable gaieté
Sourire des plaisirs de la vie
Pour adoucir le cours du temps
Et survivre à l'horreur, la haine, la colère, le ressentiment...
« Morale des faibles », des envieux, des jaloux, des tyrans...

Rechercher le partage, l'audace d'Aimer
Faire vibrer notre propre cristal, notre diversité
Respecter la singularité de notre semblable
Se réjouir de sa présence, pour mieux percevoir son étrangeté
Sa chaleur fraternelle, en divaguant parfois...

Être généreux, exigeant, fantaisiste, bienveillant
Pour oublier que la « Camarde » nous attend...

Fuir les cœurs verrouillés, sans pitié,
Devenir accessible, à l'Autre, à son raisonnement pour mieux résonner
Rassembler nos fragments de chimères
Pour ouvrir les horizons possibles d'une vivante démocratie...

Comment ?
Copier les planètes qui se frôlent et s'alignent sans se choquer
S'abandonner, s'enrouler en toute amitié

Protéger nos fragilités pour éviter de croire
Que seuls le pouvoir ou les dogmes peuvent mener le monde
En l'aliénant ou le tuant, pulsion de mort signe de folie...
Jouer à assembler les mots ou les gestes plutôt que les troupes...
L'Art, pulsion de vie...

Luttons pour que nous puissions ensemble
Faire jaillir des pinceaux des couleurs fortes, ou des pianos des notes de tango,
En place du son des armes ou des canons
Détruisant nos amis, nos enfants...

Danielle GOZIN

En savoir plus

VOUS VOULEZ CRÉER UNE ASSOCIATION ?

La loi du 1^{er} juillet 1901 relative à la liberté d'association, précise dans son article premier que : « L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations ».

Vous devez faire votre déclaration à la préfecture du département où l'association a son siège social. Doivent obligatoirement figurer sur le document le nom, l'objet et l'adresse de l'association, ainsi que les noms, professions, domiciles des personnes chargées de son administration. Deux exemplaires des statuts doivent être joints à la déclaration.

Par ailleurs, la souscription d'un contrat d'assurance est obligatoire pour toute association. Sa responsabilité peut être engagée concernant ses biens propres ou pour les activités de ses membres. Le Code du sport impose à tout groupement sportif de souscrire un contrat garantissant la responsabilité civile. Sachez que celle-ci est acquise par l'affiliation à la FSGT.

L'assurance individuelle est, également, obligatoire. Le club est tenu d'informer ses adhérent.e.s sur les garanties proposées par son assureur. Ces dernières sont généralement remises avec les licences. Toutefois, il n'est pas obligatoire de souscrire à celle proposée. Chacun.e est libre de faire sa propre démarche.

Les indemnités journalières ne sont pas incluses dans l'assurance de base. Une garantie complémentaire facultative peut être souscrite

au moment de l'adhésion en cas d'un accident entraînant une perte de salaire.

VOUS VOULEZ FAIRE DES DEMANDES DE SUBVENTIONS ?

Ce n'est pas toujours simple de rédiger une demande de subvention. Le Comité de Paris est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches. Ces subventions demandées auprès de la Ville de Paris (fonctionnement) et de l'État (dans le cadre de l'Agence nationale du sport, ex Centre national pour le développement du sport). Toutefois, il faut savoir qu'il existe globalement plusieurs niveaux de demandes comme :

- l'aide au projet de développement des activités sportives.
- le financement spécifique d'actions visant l'emploi, la formation, les différents publics (jeunes, féminines, handicapé.e.s...), la lutte contre la violence, la santé ou encore l'environnement de pleine nature et le développement durable.
- le développement des activités sportives compétitives et non compétitives pour toutes et tous à tous les âges de la vie contribuant à la culture sportive.
- l'éducation à la santé pour toutes et tous par le sport.
- la promotion de la laïcité, de la citoyenneté et de l'éco-responsabilité.

Une subvention ne doit jamais être motivée par la volonté d'équilibrer les finances d'une structure associative. Elle ne doit être perçue que comme un plus pour le développement d'une association.

LES INSTALLATIONS SPORTIVES MUNICIPALES À PARIS ET VOUS



Les demandes d'installations sportives sont à effectuer auprès de la Ville de Paris (www.paris.fr) Suivre les indications à partir de la page d'accueil du Système d'Informa-

tion Multiservice des Partenaires Associatifs (SIMPA). Après validation, vous recevrez votre identifiant et votre mot de passe que vous utiliserez pour sélectionner le télé-service avant de cliquer sur « Demande de créneaux dans les équipements sportifs » et d'arriver à la page d'accueil de SPORTS (Système Parisien Optimisé pour la Réservation des Terrains de Sports). Un accusé de réception électronique vous sera renvoyé automatiquement après avoir envoyé votre dossier de demandes, aussi bien pour des renouvellements que pour de nouveaux créneaux.

Pour joindre le bureau des réservations des équipements sportifs : Direction de la Jeunesse et des Sports - 25, bd Bourdon, 75004 Paris - Tel 01 42 76 70 71.

LE CERTIFICAT MÉDICAL

Pour les pratiquant.e.s mineur.e.s :

Concernant les mineur.e.s, il faut retenir les 3 points suivants :

- Fin partielle de l'obligation de présentation de certificat médical pour les mineur.e.s.
- Toutefois, pour la pratique de certaines activités à contraintes particulières, il y a toujours une obligation de présentation du certificat médical.
- Mise en place d'un questionnaire de santé spécifique à renseigner tous les ans.

Pour les pratiquant.e.s majeur.e.s :

Pour l'essentiel c'est le Décret n° 2016-1387 du 12-10-2016 qui s'applique. Les 3 points à retenir pour les majeur.e.s :

- Continuité de l'obligation de présentation d'un certificat médical pour la 1^{re} demande de licence ou/et pour la pratique de certaines activités à contraintes particulières prévues par l'Article L.231-2-3 du Code du sport.

- Continuité de renseignement du questionnaire de santé spécifique et remise d'une attestation au club ou à l'organisateur de la compétition.
- Présentation d'un certificat médical pour le renouvellement triennal de la licence ou en cas de réponse positive à au moins 1 des 9 questions du questionnaire. En regard de l'article D231-1-4-Code du sport.

LA SANTÉ

Il est important de bien connaître son niveau de forme physique et d'évaluer sa condition physique régulièrement. De simples tests d'effort peuvent fournir des informations sur l'indice de forme de chacun.e. L'essentiel étant que les personnes évaluées aient conscience de leur état de forme physique.

Un dépliant « Ça va la forme ? » est édité par la FSGT. Il est disponible sur simple demande au secrétariat du Comité de Paris. Ce fascicule, régulièrement mis à jour, propose différents tests pour évaluer votre condition physique. De plus, des séances particulières peuvent être organisées pour cela apa@fsgt75.org

LA CLEF DU DIRIGEANT

Organiser une formation est à la portée de tout collectif ou association qui en exprime le désir. Nous vous invitons à nous contacter pour soutenir votre initiative.

LA FORMATION

La fédération, la ligue IDF et certains comités départementaux organisent des formations spécifiques comme le Certificat de qualification professionnelle - le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs, ou celui d'animateurs d'activités sportives - la délivrance du Brevet de plongée, du Diplôme omnisports ou du Brevet fédéral d'animation, etc. Contactez-nous !

LA PAGE FACEBOOK



Le Comité de Paris dispose de sa propre page Facebook. Rejoignez-nous en likant la page @FSGTparis (<https://www.facebook.com/FSGTparis>) et sui-

vez toute notre actualité, les dernières infos sur les compétitions, les événements, les stages de formations, la vie des clubs... Tout ce que vous devez savoir sur votre Comité. Si vous avez une page de votre club ou équipe FSGT, nous vous invitons à nous en avvertir et nous vous suivrons en retour. Si vous souhaitez relayer une information sur notre page, contactez-nous sur Facebook via message privé.

LE CONTRÔLE DE L'HONORABILITÉ DES BÉNÉVOLES

Toute personne adhérente à un club affilié à une fédération agréée et qui y exerce des fonctions de dirigeant ou d'animateur-d'éducateur sportif ou de juge-arbitre et qui sollicite la délivrance d'une licence, est éligible au contrôle annuel de son honorabilité. Cette disposition réglementaire découle des articles L.212-9 et L.322-1 du code du sport. Concrètement, à l'occasion de leur demande de licence, les personnes concernées doivent renseigner et signer une attestation qui leur est remise par leur club. Après avoir été signée par l'adhérent, l'attestation est conservée par le club et les élé-

ments personnels recueillis sont transcrits dans la base de données informatiques de la fédération. Par la suite, et conformément aux dispositions de décret n° 2021-379 du 31 mars 2021, les données recueillies seront transmises aux services de l'État compétents à des fins d'interrogation du fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (FIJAVIS). Après l'examen des données, si la personne est inscrite à ce fichier, le club et la fédération en seront informés et l'intéressé pourra être amené à répondre de sa situation auprès des instances administratives et/ou judiciaires concernées et aussi à perdre son statut d'adhérent et de licencié.

LES SERVICES ASSOCIATIFS DE LA FÉDÉRATION

Au siège de la Fédération - 14/16, rue Scandicci 93500 PANTIN, vous pouvez bénéficier d'un service vidéo, d'un matériel d'identification et de promotion, d'un traceur (fabrication d'affiches ou de banderoles pour la valorisation de l'image de votre club) et d'un Centre de Documentation et d'Information. Téléphone: 01 49 42 23 19 ou accueil@fsgt.org.

Les petits plus

OFFRES DE VACANCES

Une convention, signée le 20 février 2017 entre la FSGT et « Touristra-Vacances », facilite l'accès des associations affiliées et des adhérent.e.s aux centres de vacances gérés par Touristra Vacances. Cette convention s'appuie sur des valeurs communes de la FSGT et de Touristra sur le droit de toutes et tous d'accéder aux activités physiques et sportives, aux loisirs et aux vacances. Dans le cadre de ce partenariat, différentes offres promotionnelles sont disponibles comme des réductions pour les vacances individuelles ou encore l'organisation d'un événement particulier (réunions, assemblées générales, congrès...).

Contactez Olivier Bussmann au siège de Touristra Vacances. Contact: 06 07 73 93 14 ou bussmann@touristravacances.com.

Dans le cadre de vacances individuelles, consulter le site www.touristravacances.com pour découvrir les offres et identifier votre code partenaire 989305

SKI

En tant qu'adhérent FSGT, vous bénéficiez de réductions de 5 à 15 % sur les forfaits individuels pour les remontées mécaniques dans une soixantaine de stations de ski. Voir la liste sur le site FSGT: www.fsgt.org.

CAMPING-CARAVANING

La FSGT propose une carte (dans le cadre de son affiliation à la Fédération Française des Campeurs, Caravaniers et Camping-caristes) qui vous donne des possibilités de réductions de 20 à 50 % sur les emplacements nus ou sur les hébergements locatifs auprès de 1000 campings partenaires en France. Voir la liste sur le site de la FFCC: www.ffcc.fr.

Modalités d'adhésion

S'affilier à la FSGT est un acte volontaire qui prend tout son sens dans un contexte politique de plus en plus préoccupant. La licence symbolise l'expression de notre Fédération pour le droit aux sports pour toutes et tous sans discrimination.

AFFILIATION ?

Valable du 01/09/2022 au 31/08/2023 ou du 01/01/2023 au 31/12/2023, elle comprend pour chaque club : l'affiliation à la fédération, l'abonnement à la revue « Sport et Plein Air », l'assurance « Responsabilité civile ». L'affiliation doit être réglée avant la prise de la licence et accompagnée du document relatif aux renseignements sur le club. Au moment de l'affiliation, il est important de joindre au dossier : les statuts du club, le récépissé de la déclaration à la Préfecture et la composition du bureau. L'affiliation d'un club est validée par la Fédération si elle comporte au minimum trois licences. À la réception de ce dossier et du règlement financier, un numéro d'affiliation, avec un mot de passe pour saisir vos licences en ligne, vous sera communiqué. Afin de favoriser l'accueil de tous les clubs, la FSGT les différencie par catégorie entre les nouveaux, les structurés et les omnisports d'où des tarifs annuels distincts :

- **Catégorie 1 = 72,25 €**
Petite association peu structurée ou en création.
- **Catégorie 2 = 138,62 €**
Association structurée participant régulièrement aux activités FSGT.
- **Catégorie 3 = 423,40 €**
Association omnisports locale ou d'entreprise avec plusieurs sections.
- **Catégorie 4 = 46,43 €**
Association participant aux activités saisonnières de la FSGT (valable 6 mois).

ADHÉSION INDIVIDUELLE

La licence omnisports, individuelle et nominative permet la pratique de toutes les activités. Elle donne accès aux compétitions organisées par les différentes commissions sportives. Les autres cartes d'adhésion permettent de découvrir la FSGT. En adhérant à la FSGT, vous n'achetez pas un service, vous vous engagez dans une association qui repose sur l'investissement et l'implication volontaire de chacun.

- **La licence omnisport individuelle**
(Assurance non comprise)
Adulte = 33,92 € (né.e.s en 2004 et avant)
Jeune = 27,47 € (né.e. de 2005 à 2009)
Enfant = 17,58 € (né.e.s en 2010 et après)

• La licence omnisport familiale

(Assurance non comprise)	(Assurance comprise)
2 personnes = 37,96 €	2 personnes = 44,36 €
3 personnes = 46,28 €	3 personnes = 55,88 €
4 personnes = 53,93 €	4 personnes = 66,73 €
5 personnes = 59,37 €	5 personnes = 75,37 €
6 personnes = 67,59 €	6 personnes = 86,79 €

La licence familiale omnisports vise à promouvoir et développer la pratique des activités physiques, sportives et artistiques en famille, dans le cadre d'activités proposées par le club / association signataire et la FSGT. Sa délivrance et son utilisation sont incompatibles avec toutes formes d'activités pratiquées de façon individuelle. La licence familiale omnisports concerne trois formes de pratiques au choix : 1- les parents et le.s enfant.s sont ensemble dans l'activité, 2- les parents sont les animateurs de l'activité de leur.s enfant.s, 3- les deux formes à la fois.

La signature préalable d'une convention entre l'association, le comité et la fédération est obligatoire (à défaut la demande d'affiliation ne sera pas validée). Le type de licence familiale et les conditions tarifaires dépendent du nombre de personnes qui composent le groupe familial. À chaque membre de la famille, une licence nominative est délivrée avec un numéro commun pour l'ensemble du groupe familial. Les enfants du groupe familial concernés par la licence familiale omnisports sont ceux âgés de 0 à 12 ans inclus. Pour une pratique individuelle, la prise d'une licence omnisports individuelle est obligatoire. Un complément tarifaire sera demandé. Pour 2022-2023, celui-ci est fixé à 16,00 euros pour les adultes et 10,00 euros pour les enfants.

CARTE D'ACCUEIL ET DE DÉCOUVERTE

- **Carte de 4 mois, tous sports***
(Assurance comprise)
Adulte = 17,78 € (né.e en 2004 et avant)
Jeune = 14,95 € (né.e de 2005 à 2009)
Enfant = 10,94 € (né.e en 2010 et après)
- **Carte initiative populaire*** = 3,11 €
(Valable de 1 à 3 jours consécutifs)
- **Carte FSGT de soutien*** = 11,17 €
(Sans assurance)

et tarifs

2022-2023

ASSURANCES

Le code du sport impose à tout groupement sportif de souscrire un contrat garantissant la Responsabilité Civile. Celle-ci est acquise par l'affiliation du club à la FSGT. L'assureur, dans le respect des dispositions du code des assurances, garantit les assurés contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'ils peuvent encourir (dommages corporels, matériels et immatériels causés à un tiers et survenus pendant les activités garanties). L'individuelle Accident (IA à 3,20 €) n'est pas obligatoire mais facultative pour le/licencié.e. Le club doit informer son adhérent.e sur les garanties qu'elle contient. Ces dernières sont remises avec les licences par l'intermédiaire du dépliant assurances. Ces garanties couvrent les frais de santé des pratiquants engendré par un accident lors de pratiques d'activités. L'assurance IA intervient en complément de la prise en charge des frais par l'Assurance maladie et par l'éventuelle assurance / mutuelle individuelle. Les indemnités journalières ne sont pas incluses dans l'assurance de base. Une garantie complémentaire facultative (appelée SPORTMUT FSGT) peut être souscrite au moment de l'adhésion à la FSGT pour le cas d'un accident entraînant une perte de salaire.

Contact : Mutuelle des sportifs
2-4, rue Louis David
75782 PARIS Cedex 16
01 53 04 86 86
contact@grpmds.com

CONTRÔLE MÉDICAL

Le contrôle médical est aussi important que l'assurance. L'arrêté ministériel du 25 octobre 1965 stipule que ce contrôle est obligatoire. On ne peut en aucun cas délivrer une licence à l'adhérent.e sans la présentation d'un certificat médical de « non contre-indication à la pratique sportive ».

Le contrôle médical peut-être effectué par :

- Un centre médical de la localité
- Un centre médico-scolaire
- Un médecin du travail
- Votre médecin traitant

AFFILIATIONS & CARTES SEP (SPORT & ÉDUCATION POPULAIRE)

(concernent les associations à vocations d'éducation populaire sans caractère de compétition)

- **Convention d'adhésions collectives**
(comprenant l'affiliation de catégorie 1 + 3 licences omnisports + nombre de cartes SEP correspondant à la catégorie collective)
281,41 € (de 11 à 20 membres)
455,99 € (de 21 à 50)
851,20 € (de 51 à 100)
1 364,43 € (de 101 et plus)

La convention d'adhésion collective SEP concerne des coopérations entre le comité FSGT et/ou la structure partenaire. La carte SEP concerne un ou des projets à vocation d'éducation populaire et dans lequel le comité FSGT et la structure partenaire apportent leurs contributions spécifiques et identifiables. La carte SEP ne pourra être délivrée que pour des projets impliquant la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques sous des formes uniquement non compétitives.

AUTRES INFORMATIONS

Si vous souhaitez changer de club FSGT, vous pouvez à tout moment faire une demande de MUTATION. Elle est gratuite. Pour être acceptée, il suffit que vous soyez en conformité avec les différents règlements (une seule mutation par saison). Si vous êtes déjà dans un club mais vous souhaitez pratiquer une autre activité dans un autre club, vous devez remplir une demande d'autorisation. Celle-ci est gratuite.

*Les Cartes 4 mois et Initiative Populaire (CIP), ne sont pas des licences. Ce sont des cartes accueil et découverte qui permettent à des non-licenciés de découvrir la FSGT au cours d'initiatives organisées, soit par la FSGT, soit par des clubs affiliés. Ces cartes ne sont pas utilisables pour des compétitions donnant lieu à classement.s, à titre.s, et/ou donnant accès à des championnats de niveaux départemental, régional, national ou international. Leurs modalités de délivrance et d'utilisation sont sous la responsabilité du Comité FSGT. La Carte 4 mois est valable de date à date. La Carte Initiative Populaire (CIP) est valable de 1 à 3 jours consécutifs, même en semaine. Dans la saison, la CIP ne pourra être délivrée que 3 fois au maximum à la même personne.

Le Comité de Paris et la gestion des finances

Le Comité de Paris de la FSGT est organisé en différentes commissions sportives et en collectifs. La gestion des finances n'échappe bien entendu pas à cette règle.

La gestion des finances s'appuie sur le travail du collectif de politiques financières qui prépare l'ensemble des questions de cette thématique. Cela comprend notamment :

- la construction du budget prévisionnel et la présentation annuelle des comptes ;
- le suivi du budget à 8 mois ;
- la présentation des demandes de dépenses non budgétées (nouveaux projets, dépenses exceptionnelles).

Le collectif n'a pas pour vocation de prendre des décisions mais plutôt de donner un avis construit qui sera transmis aux organes de direction du Comité.

À noter également que, dans le cadre de l'approbation des comptes, un dispositif particulier est activé, la commission de contrôle financier.

Cet organe, dont les membres sont indépendants, est chargé de donner un éclairage supplémentaire sur la gestion des finances du Comité de Paris. Celui-ci est donné lors de l'assemblée générale, au moment de la séquence d'approbation des comptes.

Le processus présenté ci-dessous engage au total une trentaine de contributeurs salariés et

bénévoles. Il est à l'exemple du projet du Comité qui est d'établir des principes de décision et de travail co-construit dans le cadre d'une gouvernance partagée.

Afin de maintenir le niveau d'engagement décrit ci-dessus le collectif produit régulièrement des supports d'analyses vulgarisés. Ces documents ont pour objectif de favoriser la compréhension du plus grand nombre sur des questions parfois jugées complexes.

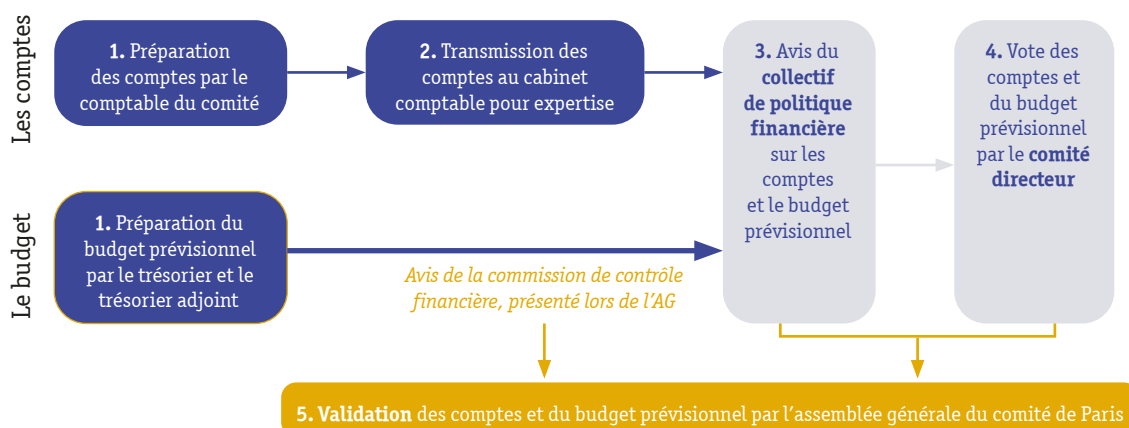
EXTRAIT DE LA PRÉSENTATION DU BUDGET À 8 MOIS

Les perspectives du collectif sur la saison sont :

- la mise en place d'une « fiche projets » afin d'accélérer le processus de décision actuelle ;
- le support aux commissions afin de pouvoir construire des budgets détaillés à l'échelle de chacune des commissions sportives du Comité de Paris.

Mourad MAZOUZI

Le trésorier du Comité de Paris



Partenaires

ITL

Entreprise générale du bâtiment tout corps d'état. Faux plafond, isolation, menuiserie PVC, rénovation. (intérieur et extérieur)
Pour tous vos travaux contactez
Goran : 06 21 48 82 72
goran_vukic@live.fr
YU 98 / AS -SERBIE-BONDY



BUROSSAF

Fournitures et mobilier de bureau, consommable informatique...
43 rue Marcel Dassault
93140 Bondy
tel : 01 41 83 68 26 / fax : 01 41 83 68 27
www.burossaf.com
robine.burossaf@wanadoo.fr
Livraison rapide sur toute la France, tarifs négociés FSGT sans minimum de commande ni frais de port

Coordonnées

FSGT (SIÈGE FÉDÉRAL)

14/16, rue Scandicci
93500 PANTIN
0149 42 23 19
accueil@fsgt.org
www.fsgt.org

COMITÉ FSGT 94

115, avenue Maurice
Thorez
94200 IVRY
0149 87 08 50
fsgt94@wanadoo.fr
www.fsgt94.org

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE

14/16, rue Scandicci
93500 PANTIN
0149 42 23 24
lif@fsgt.org
www.liguefsgt.org

COMITÉ FSGT 78

7, rue Veuve Fleuret
78130 LES MUREAUX
0134 74 84 93
fsgt78@orange.fr
www.fsgt78.com

COMITÉ FSGT 93

165 rue de Paris
93000 BOBIGNY
06 51 29 28 86
accueil@fsgt93.fr
www.fsgt93.fr

COMITÉ FSGT 92

161, rue des Renouillers
92700 COLOMBES
0147 21 52 14
fsgt@fsgt92.org
www.fsgt92.org

COMITÉ FSGT 77

42, rue Jean-Pierre
Plicque
77124 VILLENY
07 67 47 68 06
fsgt77nord@gmail.com
www.fsgt77nord.fr

COMITÉ FSGT 95

82, boulevard
du Général Leclerc
95100 ARGENTEUIL
0134 10 43 10
06 88 22 30 38
comitefsgt95@gmail.com
www.fsgt95.org

COMITÉ FSGT 91

95, rue Emile Zola - Bât. C
91100 CORBEIL ESSONNES
0164 96 57 87
contact@91fsgt.org
fsgt91@orange.fr
www.91.fsgt.org



NOUS RENCONTRER

Juillet et août 2022 sur RDV

du lundi au vendredi de 14 h à 17 h
(Fermeture du 25 juillet au 1^{er} août 2022 inclus)

du 5 septembre au 7 octobre 2022

du lundi au jeudi de 9 h à 13 h et de 14 h à 19 h
vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h

et

du 10 octobre 2022 au 30 juin 2023

lundi et vendredi de 14 h à 17 h
mardi de 9 h à 13 h et de 14 h à 19 h
mercredi et jeudi de 14 h à 18 h

*Ces horaires peuvent être
modifiés en cours de saison*

COMITÉ DE PARIS

35, avenue de Flandre
75019 PARIS
Tél. : 0140 351849
Fax : 0140 350057
accueil@fsgt75.org
www.fsgt75.org

